

AQVITANIA

TOME 23

2007

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3,
du Centre National de la Recherche Scientifique*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
ÉDITORIAL	7-8
B. BÉHAGUE, A. COLIN, AVEC LA COLL. DE CHR. MAITAY	
Sondage sur le <i>murus gallicus</i> de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale.....	9-36
A. DUVAL, J.-P. NIBODEAU, AVEC LA COLL. DE FL. BAMBAGIONI ET B. FARAGO	
La “tête celtique” de Poitiers	37-56
A. DE PURY-GYSEL	
Le verre d'époque romaine (I ^{er} - IV ^e siècles p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux.....	57-101
L. GRIMBERT, P. MARTY	
Montignac - <i>Le Buy</i> (Dordogne). Un bâtiment rural du I ^{er} siècle et la question d'un <i>vicus</i>	103-136
L. CALLEGARIN, V. GENEVIÈVE, AVEC LA COLL. DE L. WOZNY	
Une <i>tegula</i> portant des empreintes monétaires du IV ^e siècle découverte à <i>Iluro</i> - Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques, France)	137-150
A. BOUET	
Retour à Périgueux. Notes sur quelques documents archéologiques anciens du chef-lieu des Pétrucocres.....	151-169
D. SCHAAD	
Le “grand four” de La Graufesenque et un four à sigillées de Montans : étude comparative	171-183
Y. GLEIZE	
Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge.....	185-205
A. BESOMBES-HANRY	
Les fours à chaux de Nespouls (Corrèze)	207-231
M. PARVÉRIE	
La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie, VIII ^e -IX ^e siècles	233-246

BÂTEAUX ET NAVIGATION SUR LES FLEUVES D'AQUITAINE

J. ATKIN

De *Dumnitonus* au port de *Condate*. Remarques sur le voyage de Théon (Ausone, *Lettre*, XIV) 249-265

F. LAURENT

Deux fonds de bateaux médiévaux découverts sur les bords de la Garonne à Bordeaux 267-280

D. SCHAAD, CHR. SERVELLE

Une pirogue monoxyle découverte dans l'Adour 281-285

L. VÉDRINE, PH. SAINT-ARROMAN

La batellerie de l'Adour. Enquête sur les bateaux à architecture monoxyle et monoxyle assemblée 287-320

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

J.-CL. MERLET ET L'ÉQUIPE DU PCR

Une exemple d'archéologie du territoire : le Projet Collectif de Recherche *Lagunes des Landes de Gascogne*
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande (2004-2007) 323-328

RÉSUMÉ DE THÈSE

A.-L. BRIVES, Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique
et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (I^{er} s. a.C. - début du IV^e s. p.C.) 329-331

MASTERS

G. ROUGÉ, Analyse des sarcophages de Bazas par des critères techniques et morphologiques.
Mise en place, utilisation et perspectives 333-335

M.-D. PUJOS, Les fragments de chancel de l'église Saint-Seurin de Bordeaux 336-338

J. ALLEAU, Les cimetières mérovingiens de la Vienne (VI^e-VIII^e siècles), les cantons de Neuville-du-Poitou, Poitiers
(hors commune de Poitiers), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint Julien-l'Ars, la Villedieu-du-Clain et Vouillé 339-341

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS 345

ÉDITORIAL

La Fédération *Aquitania* a été créée en 1983 pour offrir des supports éditoriaux convenables à des publications archéologiques de qualité issues des quatre régions du grand Sud-Ouest de la France : Poitou-Charentes, Limousin, Midi-Pyrénées et Aquitaine. Elle publie les travaux qui lui sont confiés sous diverses formes : suppléments (trois, depuis 2004, dont un en deux gros volumes, quatre autres au moins, et peut-être cinq, attendus ou en cours de publication en 2009), suites (“Études d’Archéologie Urbaine”, deux ouvrages depuis 2006, dont un en deux volumes) et guides archéologiques (un volume en 2004, un deuxième prévu en 2009).

Toutefois, l’élément fédérateur des publications de ce vaste territoire réside dans notre revue. La récente *Enquête sur les revues d’archéologie du territoire national* conduite, entre 1995 et 2003/2004, par la Direction de l’Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture, rendue publique à l’automne 2007, a porté sur *Aquitania* un jugement mesuré, globalement favorable (qualité matérielle, présence de rubriques originales, telles que dossiers, tables rondes et chroniques). C’est un encouragement certain à poursuivre notre effort et une invitation à améliorer encore sa qualité.

Aquitania est une revue d’archéologie ouverte aux chercheurs et archéologues issus principalement de la Sous-Direction de l’Archéologie, des universités, du CNRS et de l’INRAP et des autres opérateurs archéologiques. Elle publie prioritairement des travaux et opérations de terrains portant sur des sites, des fouilles, des découvertes récentes, des bilans, des enquêtes, des dossiers et du mobilier, études de détail ou courtes synthèses, que complètent des colloques thématiques périodiques (le dernier, à Saintes, en 2003, le prochain, à Dax, en 2009, sur le thème de l’eau). Son domaine géographique est celui des quatre Régions que compte la Fédération, étendu à l’occasion au Nord hispanique. Son champ chronologique, initialement prévu de l’époque néolithique au Moyen Âge, abandonne désormais les périodes les plus anciennes aux préhistoriens, davantage attirés par la *Société Préhistorique Française*. Ce sont donc les âges du Fer (et surtout le second), l’Antiquité et le Moyen Âge qui sont les domaines réellement explorés. Toutefois, la revue accueille favorablement toute proposition d’étude diachronique (site, mobilier, méthodologie) jusqu’à l’époque contemporaine, ainsi que toute proposition touchant à l’archéologie industrielle et aux études de matériaux.

Aquitania est gouvernée par des institutions dont les noms et les membres qui les composent figurent sur la deuxième de couverture. Son bureau (un président, deux vice-présidents, un trésorier, une secrétaire scientifique, une secrétaire de publication, deux responsables du comité de lecture) décide de la politique éditoriale. Il est aidé par un comité de lecture dans lequel – mais pas exclusivement, puisque le choix dépend aussi du caractère des contributions adressées à la revue – sont désignés les rapporteurs des articles proposés. Chaque article est soumis au jugement de deux d’entre eux retenus pour leur qualification scientifique.

Par une note spéciale jointe à l'envoi des manuscrits, ces derniers sont invités à se montrer diligents, et vigilants sur la qualité de l'expression comme sur celle du contenu.

Le Conseil scientifique reçoit le service de la revue pour donner son avis critique sur la qualité de chaque numéro. Il lui est demandé en outre de valider le contenu des colloques et d'encourager les chercheurs à proposer des travaux au comité de lecture.

Enfin, conformément au vœu de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, *Aquitania* donnera le maximum d'information récente sur les travaux de recherche en cours (PCR, thèses, masters), complétant ainsi les données fournies par les bulletins scientifiques régionaux issus des services régionaux de l'archéologie. Ces informations seront éventuellement consultables sur son site web dont l'intitulé figure sur la deuxième de couverture.

Anne Colin

Bertrand Béhague

avec la collaboration de
Christophe Maitay

Sondage sur le *murus gallicus* de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale

RÉSUMÉ

En septembre 2001, une courte intervention a été conduite sur les vestiges d'un *murus gallicus* découvert par J.-P. Chabannes en 1983. En dépit du médiocre état de conservation du rempart, le poutrage interne a pu être observé sur plusieurs rangs et son organisation restituée. Sa construction a mis en œuvre des terres issues de zones densément habitées au Bronze final et au premier âge du Fer. D'autres aménagements (pallissade, amas de blocs de silex), impossibles à rattacher stratigraphiquement à la fortification, ont été observés à l'arrière de celle-ci. Le *murus gallicus*, qui se développait probablement autour de l'éperon, semble avoir été nivelé au début de l'époque romaine pour servir d'assise aux constructions antiques qui se développent sur ce dernier.

MOTS-CLÉS

murus gallicus, rempart, céramique graphitée, Pictons, Bronze final III, premier âge du Fer, La Tène ancienne, La Tène finale

RESUMEN

Una corta intervención arqueológica fue realizada en septiembre del año 2001 en los restos de un *murus gallicus* descubierto por J.-P. Chabannes en 1983. A pesar del mediocre estado de conservación de la muralla, el sistema de vigas interno pudo ser observado en varias hiladas, lo que permitió comprender su organización. Su construcción utilizó tierras extraídas de zonas densamente pobladas en el Bronce Final y el la Primera Edad del Hierro. Detrás de la fortificación, se hallaron otros tipos de organización (empalizada, montón de bloques de silex), sin que éstos pudieran serle asociados estratigráficamente. El *murus gallicus*, que probablemente se organizaba alrededor del espolón, parece haber sido nivelado al inicio de la época romana para servir de sostén a las construcciones antiguas que sobre dicha estructura se construyeron.

PALABRAS-CLAVE

murus gallicus, muralla, cerámica grafitada, Pictones, Bronce Final III, Primera Edad del Hierro, La Tène Antigua, La Tène Final

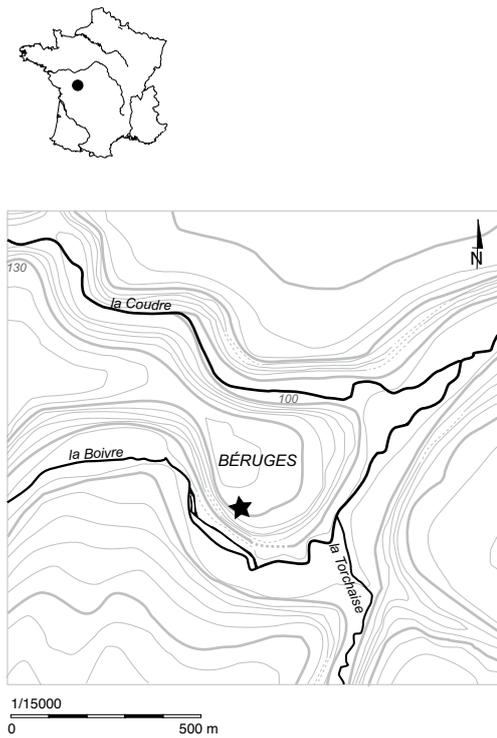


Fig. 1. Cartes de situation.

L'habitat fortifié de Béruges, situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Poitiers, occupe une position topographique remarquable. Installé sur un éperon calcaire entouré de falaises abruptes, sauf à l'ouest où un isthme étroit le rattache au plateau environnant, il domine de près de 35 mètres deux petites vallées de rivières confluentes, la Boivre et la Coudre (fig. 1). La surface ainsi délimitée atteint environ 9 hectares ; elle est aujourd'hui presque complètement occupée par le bourg de Béruges.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Connu depuis plusieurs siècles par de nombreux vestiges qui couvrent un large spectre chronologique (du Néolithique final au Moyen Âge)¹, le site n'a été

que très partiellement exploré. Les premières interventions archéologiques remontent au début des années 80, lorsque la municipalité conçut le projet de construire une salle des fêtes au sud-ouest de l'éperon là où des constructions voûtées gallo-romaines avaient été signalées au XIX^e siècle (fig. 2, parcelle 139)². À partir de 1981, J.-P. Chabanne et l'Association archéologique des Amis de Béruges menèrent une série de campagnes destinées à reconnaître la nature de ces vestiges. Les premières fouilles mirent au jour cinq grands clous sous les constructions voûtées, en bordure de la falaise et à 0,30 m de profondeur. Les fouilleurs notèrent que cette série de clous, observée sur environ 12 m, était disposée régulièrement le long d'un alignement de pierres "grossièrement taillées" orienté nord-sud (sondage 13)³. En 1984, ces vestiges étaient reconnus comme appartenant à un rempart de type *murus gallicus*, sans toutefois donner lieu à une fouille complémentaire. Les recherches ultérieures ont livré à plusieurs reprises une grande quantité de mobilier protohistorique, en particulier de la fin du premier âge du Fer ou du début de La Tène ancienne, en position résiduelle dans les couches antiques ; les niveaux correspondants n'ont pas encore été explorés.

En septembre 2001, le projet d'aménagement des vestiges en jardin médiéval (la salle des fêtes ayant été construite en définitive sur une autre parcelle) a offert l'opportunité d'explorer le *murus gallicus*. Une intervention de deux semaines a donc été programmée pour évaluer la pertinence d'une mise en valeur de cette fortification. Elle a été réalisée par une équipe d'une douzaine de personnes composée d'étudiants de l'université de Bordeaux 3 et de membres de l'Association archéologique des Amis de Béruges.

La courte durée de l'opération a orienté la fouille vers une exploration limitée visant à reconnaître en plan la trame du poutrage ainsi que la largeur du rempart, et à recueillir des éléments de datation. Un décapage à la pelle mécanique a donc été réalisé sur environ 65 m², à l'est et au nord du sondage 13 réalisé en 1983 : ce dernier, qui n'avait pas été rebouché, a été nettoyé pour mettre en évidence le niveau

1- Chabanne & Pautreau 1986 ; Rault 1999 ; Maitay 2007b ; Maitay 2008 ; Maitay & Pautreau 2008.

2- Les constructions antiques de la parcelle ont fait l'objet d'une évaluation archéologique en 2001 (Bayen 2001). Elles sont datées du I^{er} s. p.C.

3- Chabanne 1983.

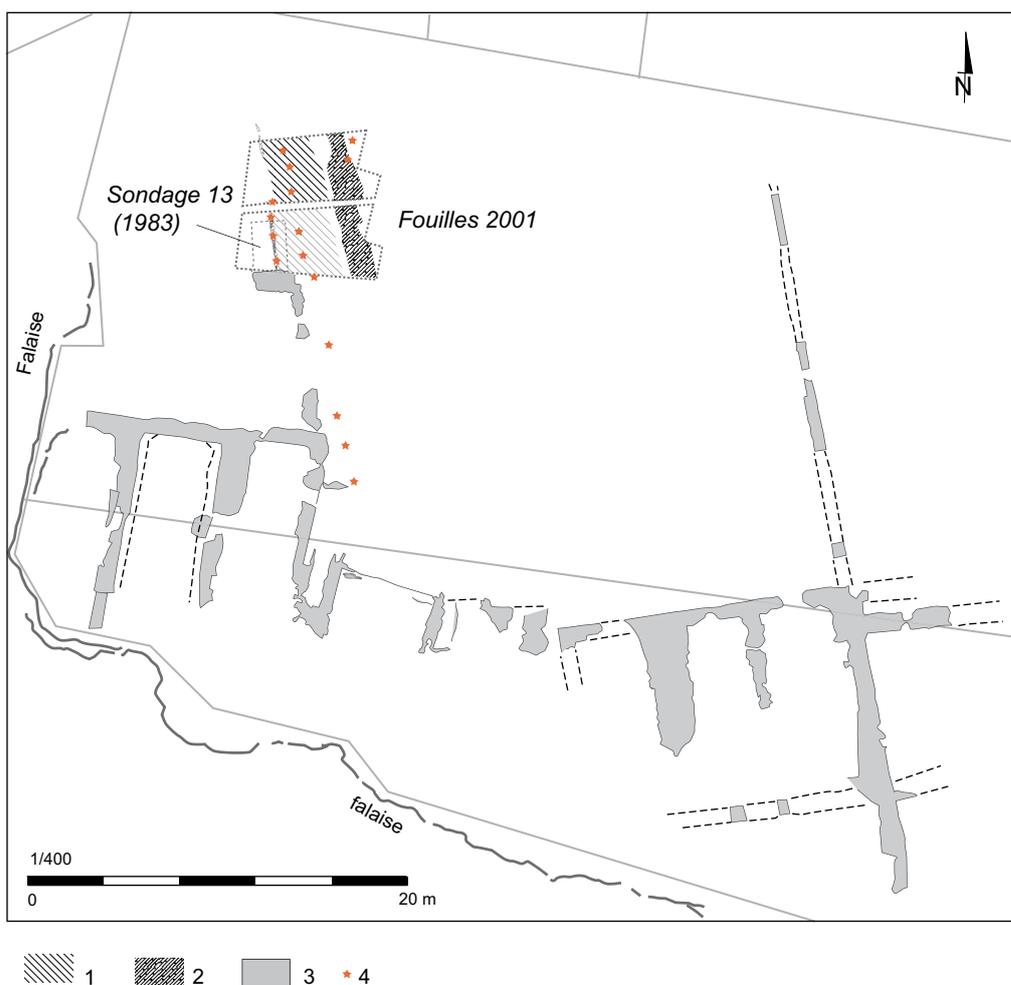


Fig. 2. Localisation des zones fouillées. **1** : *muris gallicus*. **2** : aménagement de silex. **3** : murs antiques (même orientation que le *muris gallicus*) et murs médiévaux (fonds cartographique E. Bayen). **4** : clous en fer mis au jour depuis 1983.

de poutrage mis au jour à cette époque. Les niveaux archéologiques ont été atteints à une dizaine ou une quinzaine de centimètres sous la surface actuelle.

DESCRIPTION DES VESTIGES

La fouille a été divisée en deux parties par une berme prolongeant la paroi septentrionale du sondage 13 : au sud, la zone 1 ; au nord, la zone 2 (fig. 3). La zone 1 comprend le sondage 13 de 1983 et la par-

tie décapée à l'est de ce dernier en 2001, où ont été implantés trois sondages : A, B et C.

Les vestiges mis au jour appartiennent à deux ensembles :

- d'une part, les restes du *muris gallicus* qui s'étendent dans une grande moitié occidentale de la zone fouillée, selon un axe orienté nord-ouest/sud-ouest et sur une longueur de 8 m ; il est entaillé par les restes d'un mur antique qui se trouve en limite de la zone fouillée

- d'autre part, courant parallèlement au rempart et à l'est de ce dernier, un aménagement com-



Fig. 3. Plan de la zone fouillée. **1** : niveaux conservés du *murus gallicus*. **2** : aménagement de silex. **3** : mur antique. **4** : limite de fouille. **5** : sondage 13 (1983). **6** : parois supérieures du sondage 13 en 2001. **7** : limite des sondages et de la zone de fouille fine.

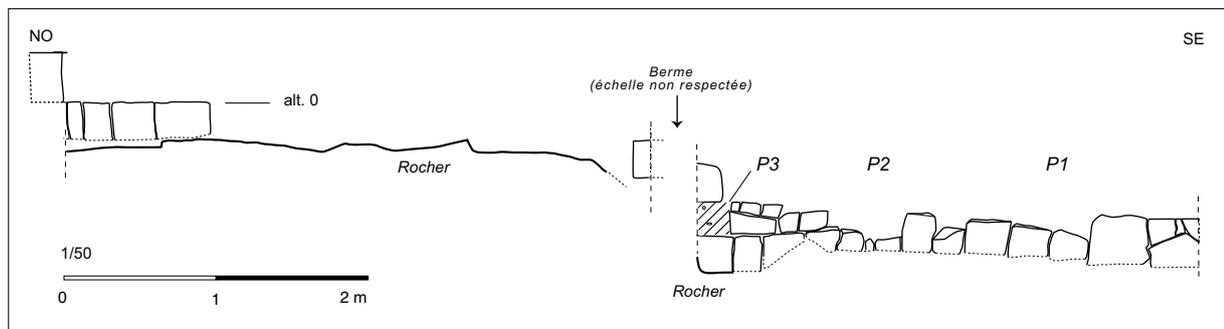


Fig. 4. Élévation du parement.

posé d'amas de blocs de silex, qui lui-même recouvre une petite tranchée de palissade.

Un affleurement rocheux quasi continu interrompt la continuité entre ces deux ensembles. Il témoigne de la forte érosion des niveaux archéologiques, ce qui nous prive d'informations essentielles quant à la largeur primitive du *murus gallicus* et à la chronologie relative des différentes structures.

Le *murus gallicus*

Les vestiges du *murus gallicus* étaient très arasés au nord (zone 2) où l'épaisseur des couches archéologiques atteint tout au plus 10 cm. La façade de la construction a particulièrement souffert : une seule assise du parement était conservée sur une longueur d'1,90 m, l'élévation et une partie du massif ayant été détruites partout ailleurs. Les niveaux archéologiques correspondants, proches de la surface, étaient partiellement perturbés et il n'a pas été possible d'y mettre clairement en évidence des logements de poutres.

Trois assises du parement, en partie démontées en 1983, étaient en revanche conservées dans la zone 1, au sud (fig. 4, 6) ; les niveaux archéologiques appartenant à la construction étaient préservés sur une épaisseur d'environ 0,90 m au niveau du parement et sur 0,20 à 0,30 m vers l'arrière. Ces différences de conservation résultent des irrégularités du rocher sous-jacent, en particulier à hauteur de la façade et à l'endroit où la berme sépare les deux zones, où existe un dénivelé abrupt du nord au sud (fig. 4). Compte tenu du meilleur état de conservation du

murus gallicus dans la zone 1, c'est donc surtout sur ce secteur que les efforts ont été concentrés.

Le rempart repose sur le substrat : aucun niveau d'occupation antérieur à sa construction n'a été mis en évidence dans les secteurs où la fouille a atteint le sol naturel⁴. Sa largeur conservée oscille entre 2,8 m et 4 m en fonction des affleurements du rocher. Le parement est constitué de blocs de calcaire de taille variable, sommairement taillés sur toutes leurs faces et assemblés à sec ; il masque un blocage de gros blocs et pierres de calcaire épais d'environ 1 m. À l'arrière de ce dernier, le corps de la fortification est composé de lits successifs de limon argileux brun et d'argile jaune-rougeâtre.

Dans la zone 2, l'emplacement de trois poutres transversales et d'une longrine (ou d'une série de longrines) n'est restituable que par trois clous en fer découverts sinon en position fonctionnelle, du moins dans l'alignement des clous déjà mis au jour dans les années 80 (fig. 2, 5). Ces éléments, situés à une distance comprise entre 1,44 m et 1,75 m du parement et à une altitude très similaire (+ 0,17 à 0,18 m), correspondent au premier rang du poutrage dans cette zone, et le seul attesté du fait de l'érosion des niveaux archéologiques.

Dans la zone 1, le premier niveau du poutrage est matérialisé par trois poutres transversales mises au jour à la base du *murus gallicus*. Deux d'entre elles (P1, P2) avaient été découvertes en 1983, en même

4- Le sol naturel n'a été que partiellement atteint : à l'arrière de la partie conservée et devant le parement, à la base de la coupe 2, pour permettre le relevé complet de la séquence stratigraphique en avant du *murus gallicus*.



Fig. 5. Plan de détail du poutrage du *murus gallicus* et de la tranchée. **1** : niveaux conservés du *murus gallicus* ; **2** : poutrage observé en fouille ; **3** : poutrage restitué ; **4** : tranchée ; **5** : limite des sondages et de la zone de fouille fine ; **6** : limite de fouilles ; **7** : clous.

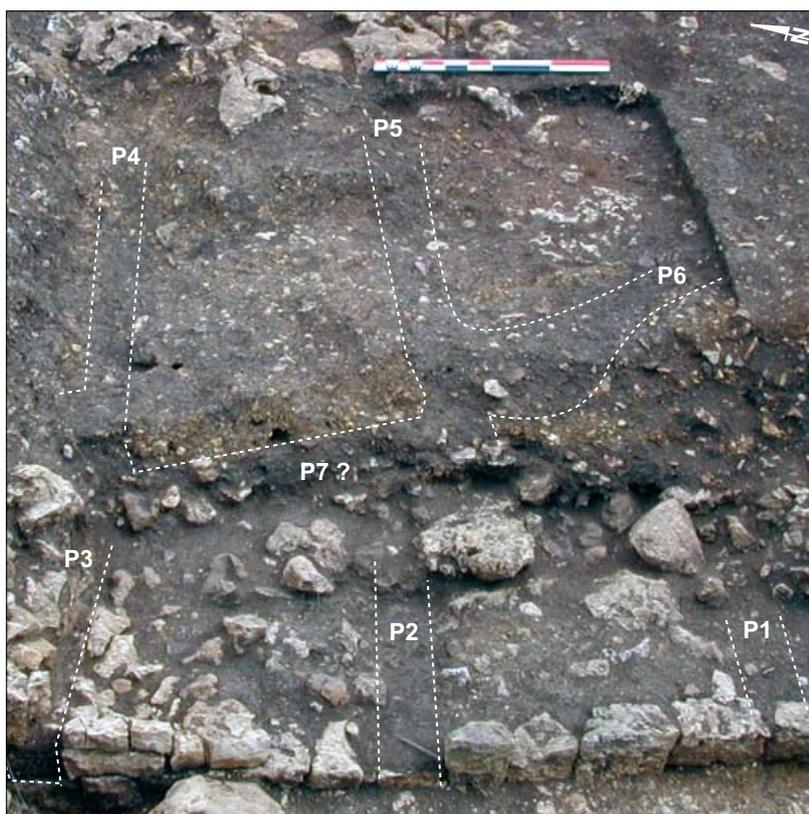


Fig. 6. Le poutrage (zone 1). Les poutres apparaissent sous la forme de traces sombres dans l'argile. Au bas de la photographie, le parement et son blocage, et dans la poutre centrale du niveau inférieur (P2), un clou en place.

temps que deux clous provenant du blocage du parement. La troisième est apparue sous la forme d'un espace vide dans le parement lors du nettoyage du sondage 13 (P3 ; fig. 4, 5, 6) ; son dégagement n'a pas pu être achevé, mais il a permis de noter que la hauteur de la pièce de bois devait être de 18 à 20 cm au maximum.

Un second niveau de poutrage est attesté par des traces sombres dans l'argile jaune rougeâtre (fig. 5, 6). Après la découverte de deux clous au décapage (fig. 20, n° 3, 5), une exploration plus fine a été conduite sur une surface restreinte (sondage A). Sont ainsi apparues deux poutres transversales (P4, P5) et un tronçon de longrine légèrement oblique par rapport à l'axe du parement (P6).

Établie presque directement au-dessus de P3 et légèrement décalée vers le sud, la poutre P4 est la

seule dont tout le tracé a pu être observé⁵. Longue d'environ 2,50 m, elle présente un pendage vers l'extérieur de quelques degrés. Sa section atteint 17 à 20 cm dans les deux dimensions et elle semble avoir été équarrie (fig. 6). Sa fouille a livré un clou situé dans le blocage, immédiatement derrière la façade parementée (fig. 20, n° 1). Les deux poutres P5 et P6 sont apparues dans le sondage A au même niveau ; elles se croisent au niveau de la coupe 1 et forment une lentille de terre brune épaisse de 30 cm et large de 50 cm. Leur disposition respective est difficile à lire, car elles n'ont pas pu être fouillées ; elle pourrait indiquer que l'assemblage se faisait à mi-bois.

5- Du moins, le tracé conservé. Cette poutre a été mise en évidence aussi dans le blocage du parement lors du redressement de la coupe 2.

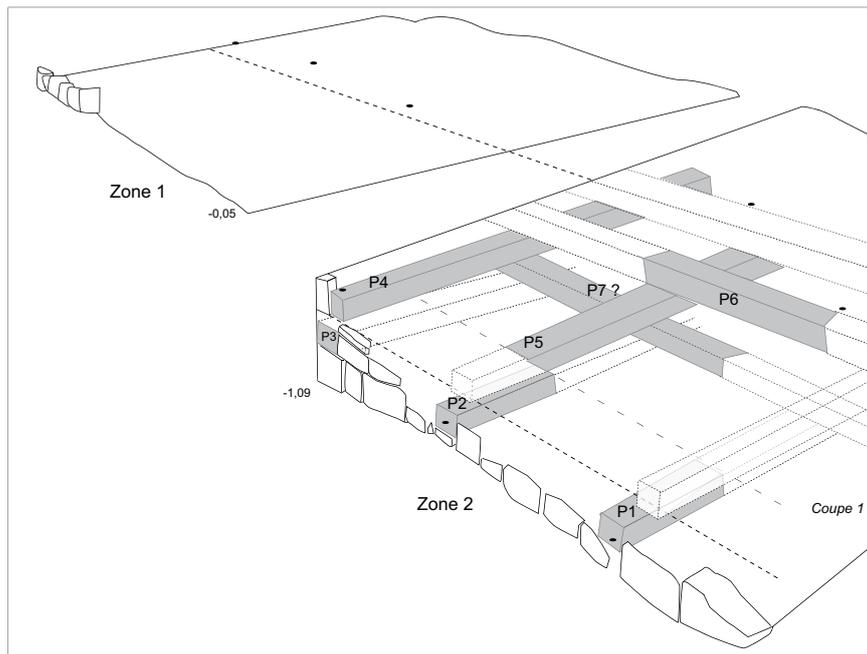


Fig. 7. Hypothèse de restitution du poutrage. En gris : traces archéologiques observées ; en blanc, poutre restituée ; en noir, clou en fer (d'après un modèle 3D élaboré par S. Menras, stagiaire Ausonius, Archéovision, CNRS-UMR 5607).

Toutes deux, ainsi que P4, reposent sur une couche de limon brun à l'épaisseur régulière que nous interprétons comme la trace d'une longrine (P7).

Un troisième niveau de poutrage est attesté indirectement par l'un des clous mis au jour dans le sondage A, à la cote +0,03.

Une restitution de la structure a été tentée à l'aide d'un logiciel 3D⁶ en tenant compte des données stratigraphiques et altimétriques, des dimensions de la section des poutres et de l'emplacement des clous (fig. 7). Le modèle proposé fait apparaître un maillage assez régulier, avec des poutres transversales espacées d'environ 1,20 m, et à l'arrière, une série de poutres longitudinales courant parallèlement au parement, à une distance comprise entre 1,20 m et 1,50 m de ce dernier. Le deuxième rang de traverses est légèrement décalé vers le sud par rapport au rang inférieur, ce qui laisse supposer une disposition des poutres transversales plus ou moins à la verticale les unes des autres. Cette configuration est donc plus proche de celle observée par exemple dans la porte

nord de l'oppidum de Vernon (Eure)⁷, peut-être aussi de celle restituée pour le rempart du Fossé des Pandours, à Saverne (Bas-Rhin)⁸ que de la disposition en quinconce décrite par César et mise en œuvre dans un certain nombre de *muri gallici*⁹. Les poutres présentent un faible pendage (2 à 5 degrés) vers l'extérieur du rempart ; la partie fouillée est trop exigüe pour déterminer si cette disposition est accidentelle, résultant par exemple d'un basculement du rempart vers l'avant lors d'un éboulement ou d'une démolition, ou bien s'il s'agit d'un dispositif volontaire¹⁰.

Une pièce de bois longitudinale devait aussi se trouver juste derrière la façade, dans le blocage du parement, comme l'atteste la présence de clous. Elle n'a pas cependant laissé aucune trace évidente. Nous avons noté que ce sont les clous les plus longs¹¹ qui se trouvaient à hauteur du parement, comme l'avaient déjà remarqué nos prédécesseurs¹².

6- Ce modèle a été réalisé par S. Menras au cours d'un stage effectué en février 2007 à Archéovision (Institut Ausonius). Établi à partir d'une très petite fenêtre d'observation, il ne constitue qu'une hypothèse de travail ; celle-ci n'a pas tenu compte, par exemple, de l'existence probable d'assemblages des poutres à mi-bois.

7- Dechezleprêtre 1998, fig. 18.

8- Fichtl 2003, 154, fig. 7.

9- *Bibracte, Alesia...* pour ne citer que quelques exemples célèbres.

10- Cette configuration peu conforme aux principes de la statique a cependant déjà été observée ailleurs, notamment à *Bibracte* : Buchsenschutz *et al.* 1999, 46.

11- Cf. *infra* *Le mobilier métallique*, étude de B. Béhague.

12- Rault 1999, 55.

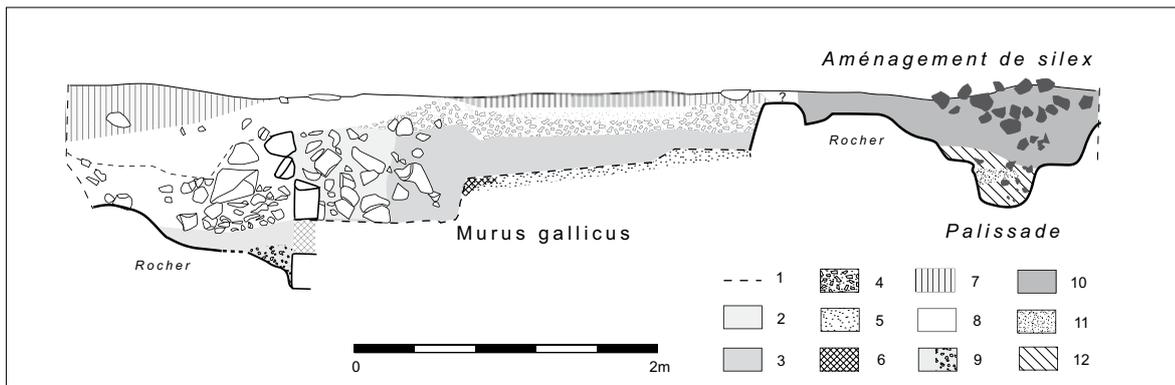


Fig. 8. Coupe 2 (cf. fig. 5). **1** : arrêt de la fouille ; **2** : limon marron clair ; **3** : limon argileux brun ; **4** : argile caillouteuse brun-jaune ; **5** : argile jaune ; **6** : poutre ; **7** : humus ; **8** : limon brun clair ; **9** : limon brun clair compact, caillouteux au contact du substrat ; **10** : limon argileux brun foncé ; **11** : limon argileux brun-noir ; **12** : limon argileux et gravillonneux, charbons de bois et nodules d'argile. Les blocs de pierre calcaire sont en blanc, les silex en noir.



Fig. 9. Zone 1, niveaux de destruction en avant du *murus gallicus* en cours de dégagement.

Les niveaux conservés à l'avant du rempart

À l'ouest, contre la fortification et tout le long de cette dernière étaient entassés des matériaux issus de la destruction du parement, ainsi que quelques très gros blocs de calcaire bruts de taille, à la surface plus ou moins plane, qui ont de toute évidence été rapportés (fig. 8, 9). On peut supposer que cet aménagement répond à la nécessité de niveler les vestiges

du rempart pour établir une construction – qui n'a cependant laissé ni traces de sol, ni fondations dans la zone fouillée – ou bien un espace de circulation (cour, terrasse...).

Une petite séquence stratigraphique composée de sédiments argilo-limoneux bruns et de petites plaquettes de calcaire a été observée sous ces niveaux de destruction, à la base de la coupe 2 et au-dessus du substrat (fig. 8). Il peut s'agir de dépôts contemporains de l'utilisation du rempart ; la densité et l'aspect des éléments calcaires font penser à des déchets de taille en relation avec la construction ou la réfection du parement, ce que la faible surface explorée ne permet cependant pas d'assurer.

Les aménagements parallèles au *murus gallicus*

À l'arrière du *murus gallicus* ont été mises en évidence deux structures à la fonction et à la chronologie incertaines (cf. infra *La fortification et les structures avoisinantes*). Un affleurement rocheux qui remonte presque en surface du décapage empêche de les relier stratigraphiquement au rempart.

La première de ces structures est une bande rectangulaire composée de rognons de silex¹³ relativement calibrés et entassés parallèlement au parement,

13- Le silex est présent localement dans les calcaires jurassiques du substrat : Chabanne 2008, 17-18.



Fig. 10. Zone 2, la "structure" en blocs de silex.



Fig. 11. Zone 1, sondage B, section nord. La structure en silex et la tranchée de fondation de palissade (?).

à environ 4 m de ce dernier, et sur une largeur de 0,70 à 1,5 m (fig. 3, 8, 10). Deux sondages (B et C) pratiqués dans cet aménagement ont montré que ces blocs comblaient une dépression plus ou moins en forme de cuvette, qui recouvrait elle-même une petite tranchée (fig. 5, 8, 11). Bien que cette petite tranchée s'interrompe dans le sondage B, le mode de comblement et la position stratigraphique, similaires pour les tronçons des sondages B et C, laissent penser qu'il s'agit d'une seule et même structure, peut-être une tranchée de fondation de palissade. L'exiguïté des sondages interdit toute conclusion définitive, mais si cette interprétation est exacte, cette palissade était démantelée lors de la mise en place des blocs de silex.

Le très mauvais état de conservation de l'aménagement de silex n'a pas permis de statuer sur sa fonction. Lors de son dégagement, des zones vides semblant dessiner par endroits l'empreinte de poutres y étaient apparues, mais cette hypothèse n'a pas résisté à la fouille. On ne sait donc pas si cette structure était intégrée au corps du rempart, à l'arrière de ce

dernier¹⁴, s'il s'agit des vestiges d'un autre état de la fortification, d'un autre état de la supposée palissade, ou d'un aménagement qui n'aurait rien à voir avec les précédents. Cependant, la présence en son sein d'une fiche en fer fragmentaire qui n'est pas à son emplacement d'origine (fig. 20, n° 9) de même que le choix de matériaux presque absents du rempart (les blocs de silex), font douter de la contemporanéité des deux structures, et suggèrent que le *murus gallicus* était déjà désaffecté au moment où elle fut mise en place.

LE MOBILIER (fig. 12 à 22)

Le matériel recueilli lors de la fouille est relativement abondant eu égard au volume de terre excavé.

La céramique (B. Béhague et Chr. Maitay)¹⁵

Le corpus céramique comprend 4481 tessons représentant 436 individus¹⁶. Il consiste pour l'essentiel en fragments de vaisselle auxquels s'ajoutent une cinquantaine de tessons d'amphore italique (fig. 12). Cette céramique est caractérisée par une forte présence d'éléments antérieurs à La Tène finale et par un important taux de fragmentation (NMI/nombre de tessons = 9,7 %). Celui-ci, ainsi que l'usure de certains tessons, reflètent bien le contexte de remblai auquel appartient le mobilier issu de la fouille : la terre utilisée pour former la masse du rempart a été prélevée dans une zone d'habitat occupée de longue date.

Vaisselle	Bords	Fonds	Panses	Anses	Total
Grossière claire	72	22	980		1074
claire micacée	25	5	426		456
sombre	48	9	440		497
sombre micacée	6	2	177		185

14- Comme à Vernon, par exemple : Dechezleprêtre 1998, 12.

15- Nous tenons à remercier ici toutes celles et ceux qui nous ont aidé par leurs conseils, leurs identifications et leurs remarques : A. Colin, A. Guériteau, I. Kerouanton, C. Sanchez, P. Fouéré, D. Guitton, J. Hiernard, B. Houdusse, G. Landreau, J.-P. Pautreau et Chr. Sireix.

16- Le nombre d'individus a été calculé à partir du nombre de bords après recollage, sans pondération.

Fine claire	113	12	575		700
Clair micacée	26	6	176		208
Sombre	113	19	750		882
Sombre micacée	17	5	222		244
Tournée grise	3		34		37
Pâte sableuse	5		49		54
Peinte	1		3		4
Graphitée	4		7		11
Céramique post-antique	3		7		10
Indéterminée			69		69
Total vaisselle	436	80	3915		4431
Amphore italique					
			46	4	50
Total général	436	80	3961	4	4481

Fig. 12. Comptages des catégories de céramique (vaisselle et amphores).

Les différentes catégories de vaisselle

La petite taille des fragments et le mélange, au sein du *murus gallicus*, de matériaux de différentes phases d'occupation, empêchent d'utiliser une classification techno-typologique très élaborée. Ainsi, la technique de montage ne peut pas être prise en compte pour le comptage car la faible dimension et l'usure de nombreux tessons rendent son identification trop aléatoire¹⁷. Un classement en catégories a tout de même été effectué sur la base d'autres critères technologiques de manière à faciliter les remontages et à isoler, autant que faire se peut, les tessons protohistoriques des tessons gallo-romains ou postérieurs à l'Antiquité. Une soixantaine de tessons, trop petits ou trop usés, n'a pas été déterminée.

Un premier ensemble comprend des céramiques grossières présentant des dégraissants de forte granulométrie et/ou présents en grande quantité. Ces inclusions peuvent être des grains de sable de plus ou moins grande taille ou des fragments de coquillages pilés ; il arrive que ces deux éléments soient mélangés dans la même pâte. La surface est claire ou som-

17- Elle a cependant été spécifiée pour chaque élément de forme dessinée.

bre selon l'atmosphère dans laquelle la post-cuisson s'est opérée (oxydante ou réductrice). Au sein de chacun de ces groupes, on peut distinguer des productions caractérisées par la fréquence des feuillettes de mica doré ou argenté dans la pâte et en surface.

La même variété a été observée pour les céramiques fines, c'est-à-dire contenant des inclusions de très petite taille ou invisibles. La grande majorité des céramiques fines sombres, micacées ou non, est cuite en atmosphère réductrice bien contrôlée. Une catégorie a été isolée pour quelques tessons de céramique fine tournée à la teinte grise aussi bien à cœur qu'en surface.

Nous avons également identifié une production homogène caractérisée par une pâte comprenant une grande quantité d'inclusions sableuses de faible granulométrie, jusqu'en surface, ce qui donne à ces vases une texture très rugueuse.

La céramique peinte est représentée par des tessons de céramique à décor graphité et par quatre fragments recouverts d'une enduction orange et/ou blanche.

Les formes

Une quarantaine de tessons seulement ont permis de maigres remontages sur onze vases différents. Aucune forme complète n'a été reconnue. Un tri des bords a donc été effectué en fonction de caractères chronologiquement discriminants.

Hormis six exemplaires directement attribuables aux époques gallo-romaine et médiévale, les bords et hauts de vases se placent dans la Protohistoire au sens large. Un premier ensemble regroupe des éléments de forme non tournés de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer : bords facettés, avec des lèvres à profil complexe (fig. 16 n° 5-6 ; fig. 18, n° 5) ; bords en marli à lèvre débordante (fig. 13 n° 1 ; fig. 16 n° 3 et 8) ; bords équarris biseautés vers l'intérieur (fig. 14 n° 13 ; fig. 17 n° 13-14) ; enfin, bords aplatis formés par écrasement ou par régularisation au doigt ou à l'outil, équipant des formes ouvertes telles que bols et plats tronconiques (fig. 13 n° 8 ; fig. 16 n° 4). Ces derniers sont attribuables au Bronze final mais sont encore utilisés au cours des phases ancienne et moyenne du premier âge du Fer

régional¹⁸. Un second ensemble regroupe des bords tournés ourlés, à lèvre en bourrelet arrondi (fig. 14, n° 3, 9-10 ; fig. 16, n° 9-11 ; fig. 17, n° 2) ou rainuré (fig. 16 n° 1) et des bords de dolium attribuables au second âge du Fer ou à l'époque romaine. En l'absence d'indices probants, une grande partie des bords (228 exemplaires) n'a cependant pas pu être attribuée à une phase particulière. Il s'agit des bords amincis formés par pincement de la lèvre, des bords à lèvre ronde dont le mode de montage est indéterminable, et des bords aplatis dont l'orientation n'est pas significative.

Les 79 bases se répartissent en fonds plats, fonds ombiliqués et fonds avec un pied. Les fonds plats, peu discriminants en termes de chronologie, dominent largement dans le corpus avec 47 exemplaires. Les fonds ombiliqués semblent très minoritaires (10 occurrences), tandis que les vases sur pied totalisent 20 individus. Leur potentiel de datation varie en fonction des détails de la forme : ainsi, les fonds à petit pied annulaire tourné (fig. 16 n° 20-21) sont attribuables à la fin de l'âge du Fer ou à l'époque romaine, tandis que les hauts pieds creux (fig. 16 n° 14-16) sont datables de la fin du premier âge du Fer et/ou de La Tène A ancienne. On note également la présence d'un fragment de passoire (fig. 17 n° 23) et d'un probable pied de marmite tripode gallo-romaine (fig. 15 n° 17).

Les décors

Le répertoire décoratif relève pour la plus grande partie de la période protohistorique. Il se caractérise par une grande variété ornementale, déjà soulignée par nos prédécesseurs¹⁹.

175 tessons présentent un décor. En tenant compte de la méthode utilisée (incision, impression, cannelure, peinture, décor en relief), des outils et/ou des motifs employés, ainsi que de leur orientation, ce sont 31 types de décor qui ont pu être identifiés, parfois réunis sur les mêmes vases. Les incisions dominent le répertoire avec 78 occurrences. Dans 47 cas, ce sont des incisions horizontales au double trait, exécutées en une ou plusieurs fois sur la panse des vases ou immédiatement sous le bord

18- Maitay & Marchadier sous presse

19- Pour la céramique du premier âge du Fer : Chabanne & Pautreau 1986, fig. 17.

(fig. 13 n° 9 ; fig. 15 n° 8 ; fig. 16 n° 3, 5-6, 14-15 ; fig. 17 n° 16, 18). On observe également des incisions triples, voire quadruples (fig. 13 n° 10 ; fig. 15 n° 9-10 ; fig. 16 n° 5 ; fig. 17 n° 14, 17), et des incisions obliques ou verticales (fig. 13 n° 9 ; fig. 15 n° 7, 9-10 ; fig. 16 n° 3, 13 ; fig. 17 n° 19). Les impressions, attestées 71 fois, sont réalisées au doigt ou à l'aide d'un outil, sur un cordon rapporté, ou bien directement sur la panse (fig. 13 n° 11 ; fig. 14 n° 8 ; fig. 15 n° 1-5, 11-12 ; fig. 16 n° 12, 14-15 ; fig. 17 n° 15, 21-22 ; fig. 18 n° 1). Les cannelures sont attestées 63 fois. Elles peuvent être simples, multiples (fig. 14 n° 16 ; fig. 15 n° 4, 6-7, 11 ; fig. 17 n° 20), ou encore associées à des incisions (fig. 15 n° 7-8), cette combinaison étant l'une des mieux représentées dans le corpus. Sur les formes ouvertes, elles sont présentes sur la face interne, mais sont plus fréquemment employées sur la face externe ; deux fonds appartenant probablement à des écuelles tronconiques sont décorés de cette manière (fig. 16 n° 22). Une trentaine de marlis présentent également une cannelure (et dans quelques cas deux, voire trois) sur le replat du bord du vase (fig. 13 n° 1 ; fig. 16 n° 3, 8 ; fig. 17 n° 9).

Un seul tesson présente un décor plastique, formé de pointes étirées après l'ajout de matière sur le corps du récipient (fig. 14 n° 15). Huit fragments possèdent un décor peint au graphite (fig. 13, n° 3, 6-7 ; fig. 14, n° 12 ; fig. 16, n° 17-18 ; fig. 17, n° 11-12). Ce décor se compose de motifs géométriques (lignes obliques, horizontales, verticales, rectangles) de couleur gris métalléscent, déposés, dans la plupart des cas, sur un fond noir brillant. Les pâtes sont homogènes et présentent de nombreux points communs (grains très fins et abondants, répartis de manière homogène dans la matrice argileuse, nombreuses paillettes de mica blanc, quelques grains subanguleux blancs à translucides de quartz et de feldspaths...). Les parois ont été achevées avec soin et des traces de polissage sont observables sous la pellicule d'engobe noir brillant ; l'enduction a été effectuée à l'aide d'un pinceau fin. Aucune trace de tour n'a été remarquée, mais l'état de conservation des tessons et leur faible taille limitent les observations. La surface externe d'un de ces fragments, appartenant à un vase à panse ovoïde et col court subvertical, montre un décor composé d'une association de lignes horizontales parallèles, de rectangles hachurés

et d'une frise de grecques²⁰ (fig. 17, n° 11 ; fig. 19 n° 1). Ce motif est particulièrement original sur les céramiques régionales de l'âge du Fer ; seulement quatre exemplaires étaient connus dans l'ouest de la France, dont trois à Béruges, sur deux petits vases à panse ovoïde et col court évasé²¹ (fig. 19, n° 2, 3) et sur un fragment de panse ovoïde à col court subvertical (fig. 19, n° 4)²². Le quatrième provient de Saint-Pierre-de-Fursac, dans la Creuse, où il figure sur une urne non tournée de la nécropole tumulaire du Montoys²³ : ce vase à panse globulaire et haut col évasé montre sur la partie la plus large de la panse deux frises de grecques encadrées de lignes horizontales.

Quelques tessons sont attribuables à la fin de l'âge du Fer ou à l'époque gallo-romaine. Cinq fragments de céramique tournée, appartenant apparemment à deux vases différents, sont ornés d'une ou deux baguettes (fig. 16 n° 19). Deux minuscules fragments de céramique tournée (non figurés) présentent une surface engobée orange tandis que deux autres révèlent un décor peint de la même couleur sur un engobe blanc (fig. 15 n° 13).

Le mobilier métallique (B. Béhague)

Parmi les 49 objets et fragments d'objets recueillis ont été isolés 23 individus sont attribuables à la Protohistoire ou à l'Antiquité par leur contexte de découverte ou par leur facture. Hormis les clous de *murus gallicus*, quelques clous de charpente (fig. 16, n° 23, 24) et une tige épointée de section rectangulaire (fig. 17, n° 25) dont l'identification reste cependant indéterminée, le mobilier en fer est très fragmentaire et atypique (fragments centimétriques de tôle et de tiges).

Onze fiches de *murus gallicus* ont été mises au jour, dont huit exemplaires complets (fig. 20). Certaines ont été trouvées dans les niveaux correspondant à la destruction du rempart, mais la plupart étaient encore en place dans celui-ci. Il s'agit de gros clous en fer dont la longueur varie entre 23,6 et 28,5 cm et dont la section sous la tête, plus ou moins carrée, oscille autour du centimètre. Les têtes sont

20- Maitay 2008, fig. 40 n° 3.

21- Pautreau 1988, fig. 1 et 2.

22- Maitay 2007a, 66 et pl. 40 n° 34 ; Maitay 2008, fig. 40 n° 4.

23- Crédot et al. 1978, vase 1, p. 21.

grossièrement quadrangulaires, aux angles plus ou moins arrondis selon les exemplaires. Deux exemplaires sont parfaitement rectilignes, cinq autres présentent un léger fléchissement qui s'effectue sur toute la longueur du clou. Le dernier présente une deuxième torsion de la partie proximale. Celle-ci ne semble pas résulter d'un accident postérieur à l'abandon ou la destruction de la structure mais plutôt d'une mauvaise mise en place du clou lors de la construction du rempart.

Le petit nombre d'individus ne permet pas d'établir un classement typologique fiable. Trois groupes de fiches semblent cependant se dessiner (fig. 21) : aux côtés de deux clous longs (longueur supérieure à 27 cm) et épais (section carrée de 1,2 cm), six individus de taille plus modeste (longueur comprise entre 23,6 et 25 cm) peuvent être distingués par la forme et la dimension des sections : trois d'entre eux présentent une section rectangulaire supérieure au centimètre, tandis que les trois autres possèdent une section carrée inférieure au centimètre. On peut noter que si les clous de taille moyenne ne présentent pas de répartition particulière, les deux individus de grande taille se trouvent localisés au niveau du parement.

Les objets en alliage cuivreux sont peu nombreux. Un fragment de bracelet filiforme de section circulaire est décoré de fines incisions sur la face externe du jonc, répétées par groupes de quatre au centre et deux (peut-être plus) aux extrémités (fig. 15, n° 23). Un fragment de tige courbe de section plano-convexe pourrait aussi être un fragment de bracelet (fig. 15, n° 24). Une petite boucle de section quadrangulaire (fig. 15, n° 25), un petit anneau formé par un fragment de tige plate repliée qui servait peut-être de bague de serrage (fig. 15, n° 26) et deux fragments d'anneau (fig. 17, n° 27 et non figuré) pouvant appartenir au même objet (même section et même diamètre) complètent ce corpus des objets en alliage cuivreux. Quatre fragments de tôle correspondent probablement à des chutes de métal rejetées après découpe (fig. 16, n° 25-27 ; fig. 17, n° 26) ; l'un d'entre eux présente la trace nette d'une découpe circulaire (fig. 16, n° 25).

Le mobilier lithique (B. Béhague)

Si l'on excepte une vingtaine de tesselles mises au jour au décapage et dans les couches de surface, le mobilier en pierre identifiable est attribuable à la Protohistoire.

Trois pointes de flèches à ailerons et pédoncule (fig. 22) sont datables du Néolithique final ou du début du Bronze ancien en Centre-Ouest²⁴ : ce type de mise en forme a en effet perduré jusqu'au début de l'âge du Bronze. La matière première provient vraisemblablement de gisements turoniens²⁵ pour deux d'entre elles (n° 1 et 2), tandis que la troisième est en silex gris du Jurassique moyen (n° 3). Le niveau arternacien du Camp Allarie²⁶ fournit de nombreuses comparaisons, aussi bien pour l'exemplaire en triangle isocèle allongé (n° 3) que pour celui en triangle équilatéral avec ailerons débordants (n° 2). Quelques exemplaires à tranchants convexes sont également présents mais ne présentent pas d'armatures complexes. Quelques éclats de débitage ont également été reconnus.

Plusieurs fragments de bracelet en pierre (?) ont été mis au jour. Un fragment en matériau schisteux (fig. 15, n° 22), d'un diamètre interne de 5 cm, appartient peut-être un bracelet d'enfant. Quatre fragments correspondant très probablement à quatre individus différents ont également été trouvés dans différents contextes de la fouille (fig. 13, n° 15 ; fig. 15, n° 20-21 ; fig. 17, n° 24). La matière dans laquelle ont été façonnés ces bracelets semble être du lignite. Cependant, N. Gourdon-Platel²⁷, à qui nous avons montré les fragments, s'est étonnée de l'absence de structure fibreuse propre aux végétaux fossilisés. À fort grossissement apparaît une infinité de petites inclusions de type micas ou quartz. Les bracelets peuvent donc avoir été façonnés dans une argile très fine et cuits en atmosphère réductrice.

Une comparaison avec des échantillons de lignite local ou une analyse en diffraction de rayons X pourrait résoudre ce problème. Ce type de parure, lors-

24- Burnez 1976 ; Burnez & Fouéré 1999.

25- Silex du Grand-Pressigny pour la pointe n° 1 et de Châtellerauld pour le n° 2 (les provenances ont été identifiées par P. Fouéré).

26- Pautreau 1976, 398-399.

27- Ingénieure retraitée de l'IRAMAT (Bordeaux 3).

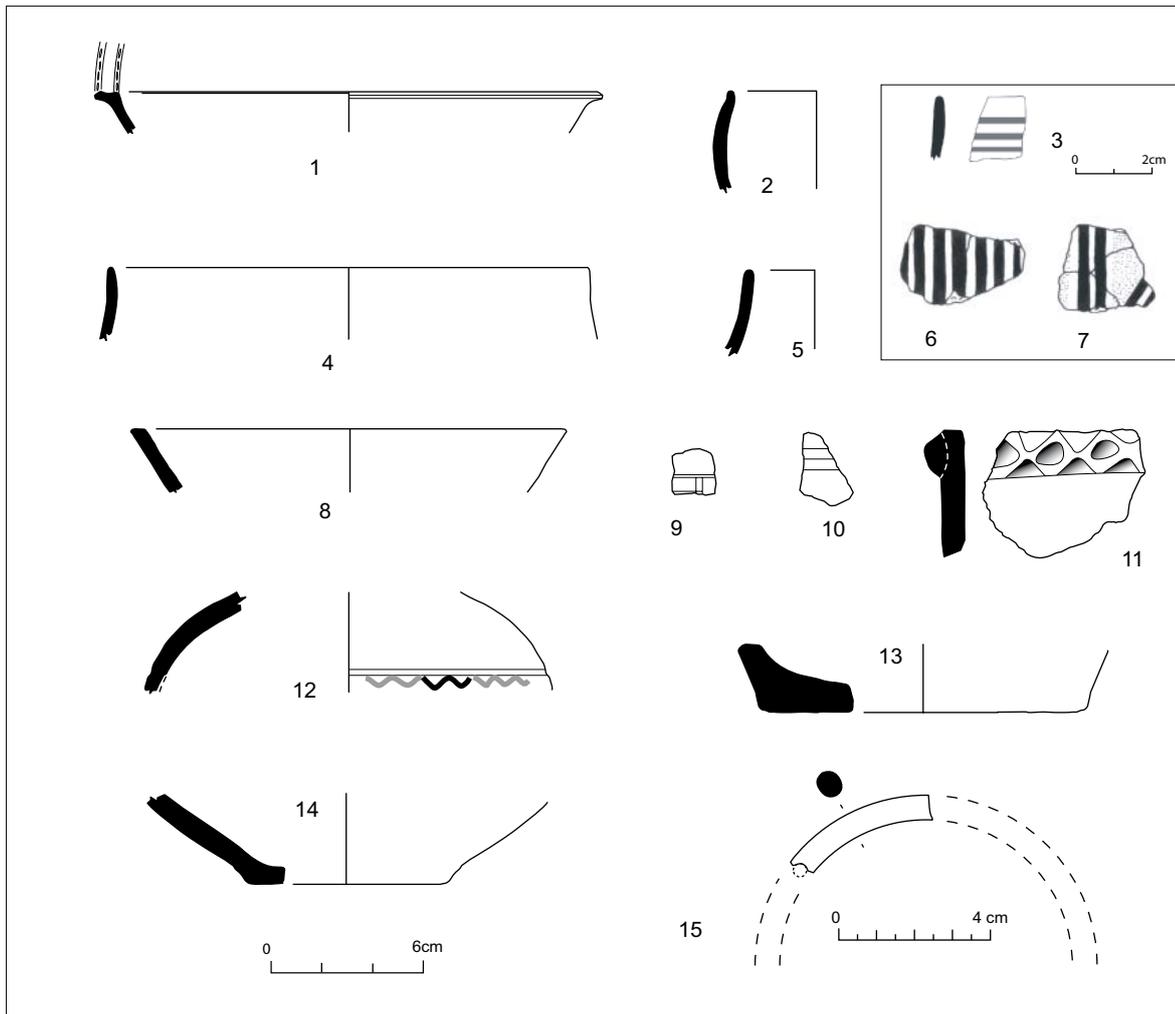


Fig. 13. Mobilier du *murus gallicus* : niveaux homogènes. **1-2, 5, 8-9** : céramique fine sombre ; **3** : céramique fine claire micacée peinte au graphite ; **6, 7** : céramique fine sombre peinte au graphite ; **4, 10** : céramique fine sombre micacée ; **11** : grossière sombre micacée ; **12** : céramique fine sombre micacée, tournée ; **13** : grossière claire micacée ; **14** : grossière claire. **15** : bracelet en lignite (?).

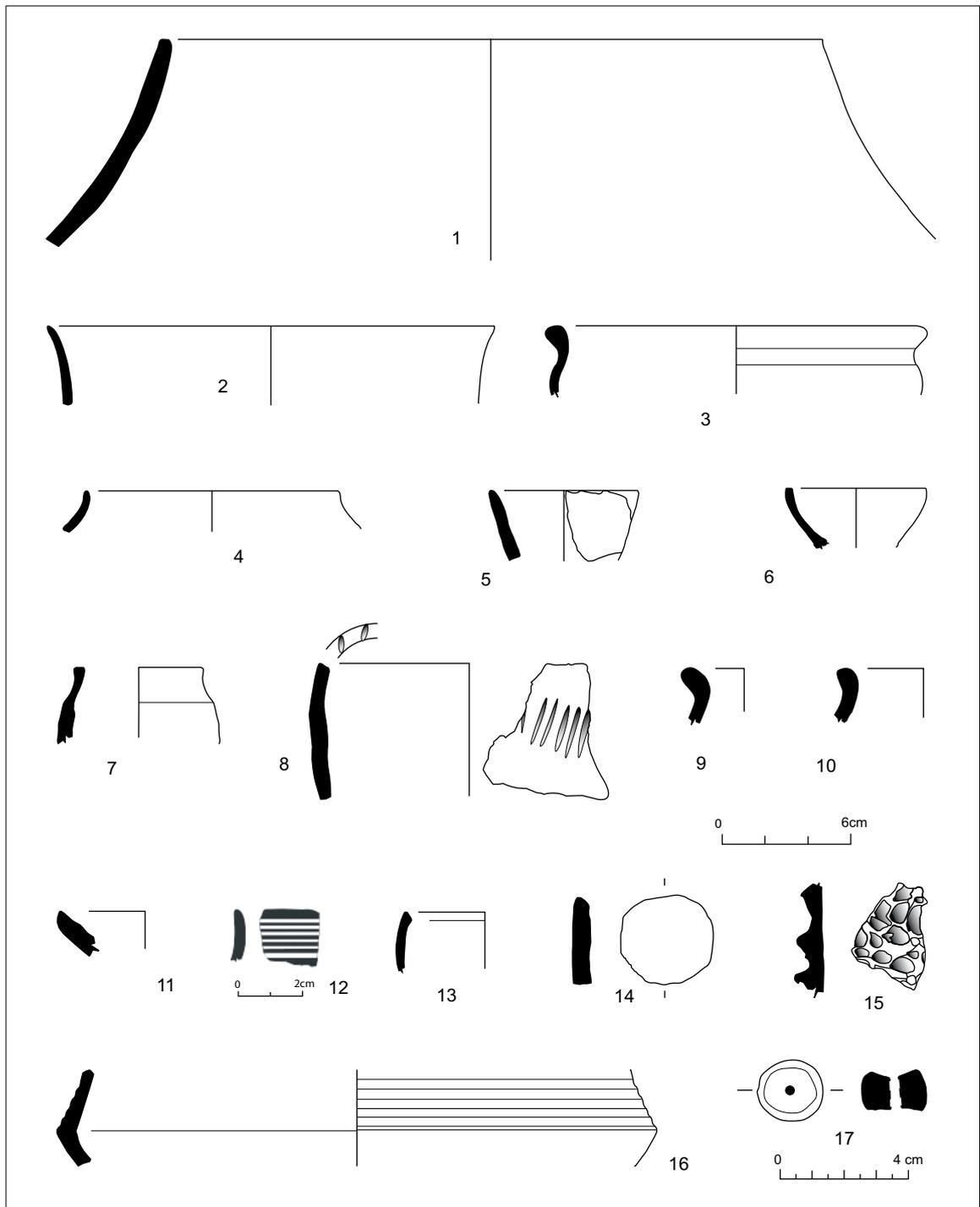


Fig. 14. Mobilier en céramique du *murus gallicus* : niveaux de surface (perturbés). **1, 8** : grossière claire micacée ; **2, 13, 17** : fine sombre ; **12** : fine sombre peint au graphite ; **3** : fine claire tournée ; **4** : fine claire micacée ; **5, 6** : fine claire modelée ; **9, 15** : fine claire ; **7, 11** : grossière claire modelée ; **10, 14** : grossière sombre.

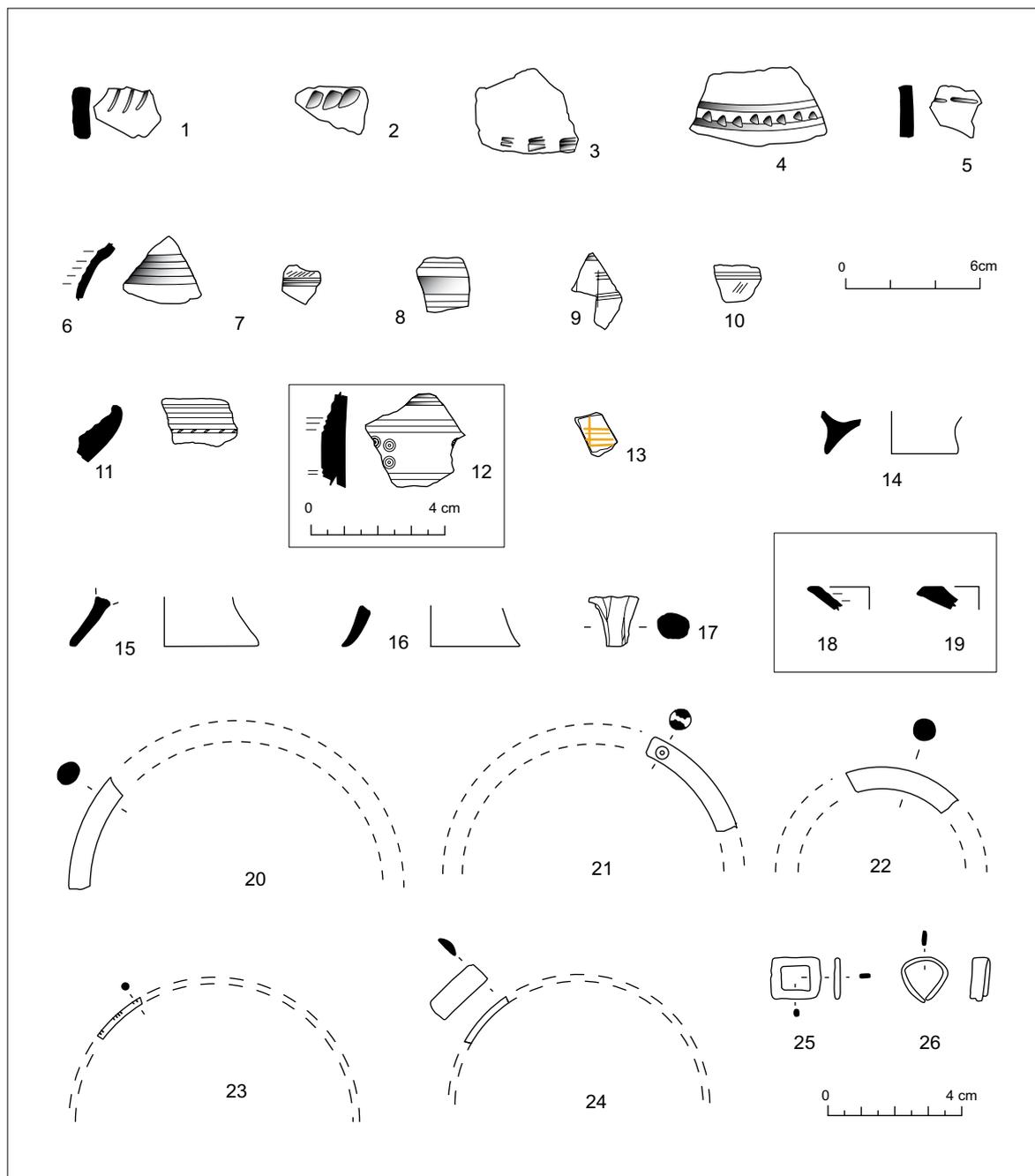


Fig. 15. Mobilier du *murus gallicus* : niveaux de surface perturbés (1-17, 20-26) et mobilier mis au jour au pied du parement, antérieur à la destruction du *murus gallicus* (18-19). 1, 5 : céramique grossière claire ; 2 : céramique grossière sombre ; 3, 17 : céramique grossière claire micacée ; 4, 7, 10-12, 18-19 : céramique fine sombre ; 6, 9 : céramique fine sombre micacée ; 14 : céramique fine sombre tournée ? 8, 15-16 : céramique fine claire ; 13 : céramique fine claire tournée peinte ; 20-21 : lignite ? ; 22 : schiste ; 23-26 : alliage cuivreux.

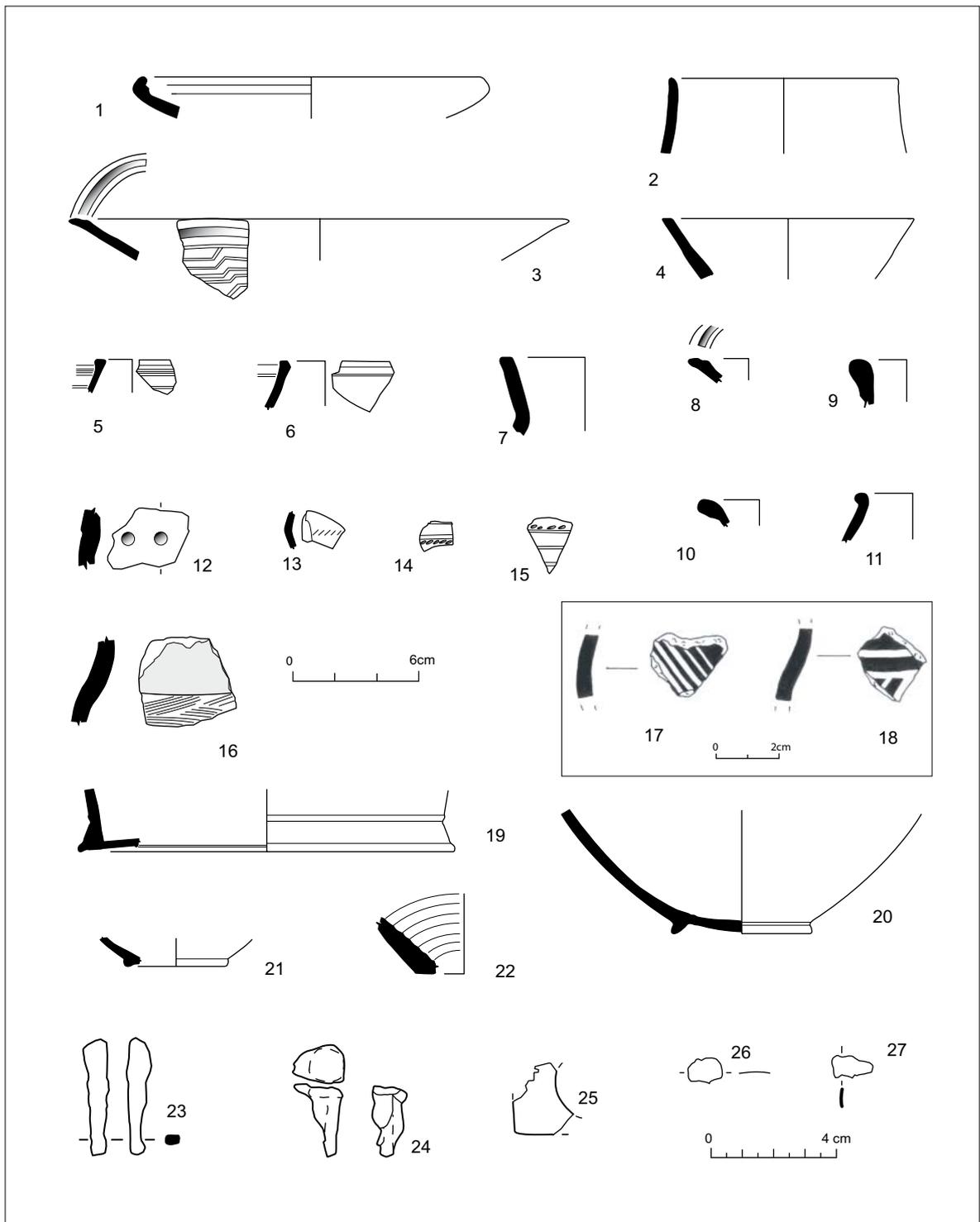


Fig. 16. Mobilier des niveaux de destruction (en avant du parement). **1, 10, 11, 19-20** : céramique fine sombre tournée ; **21** : céramique fine sombre micacée tournée ; **2, 4, 5, 13, 14, 22** : céramique fine sombre ; **6, 15** : céramique fine sombre micacée ; **17-18** : céramique fine peinte au graphite ; **3, 8** : céramique fine claire ; **7, 12, 16** : céramique grossière claire ; **9** : céramique grossière sombre ; **23-24** : fer ; **25-27** : alliage cuivreux.

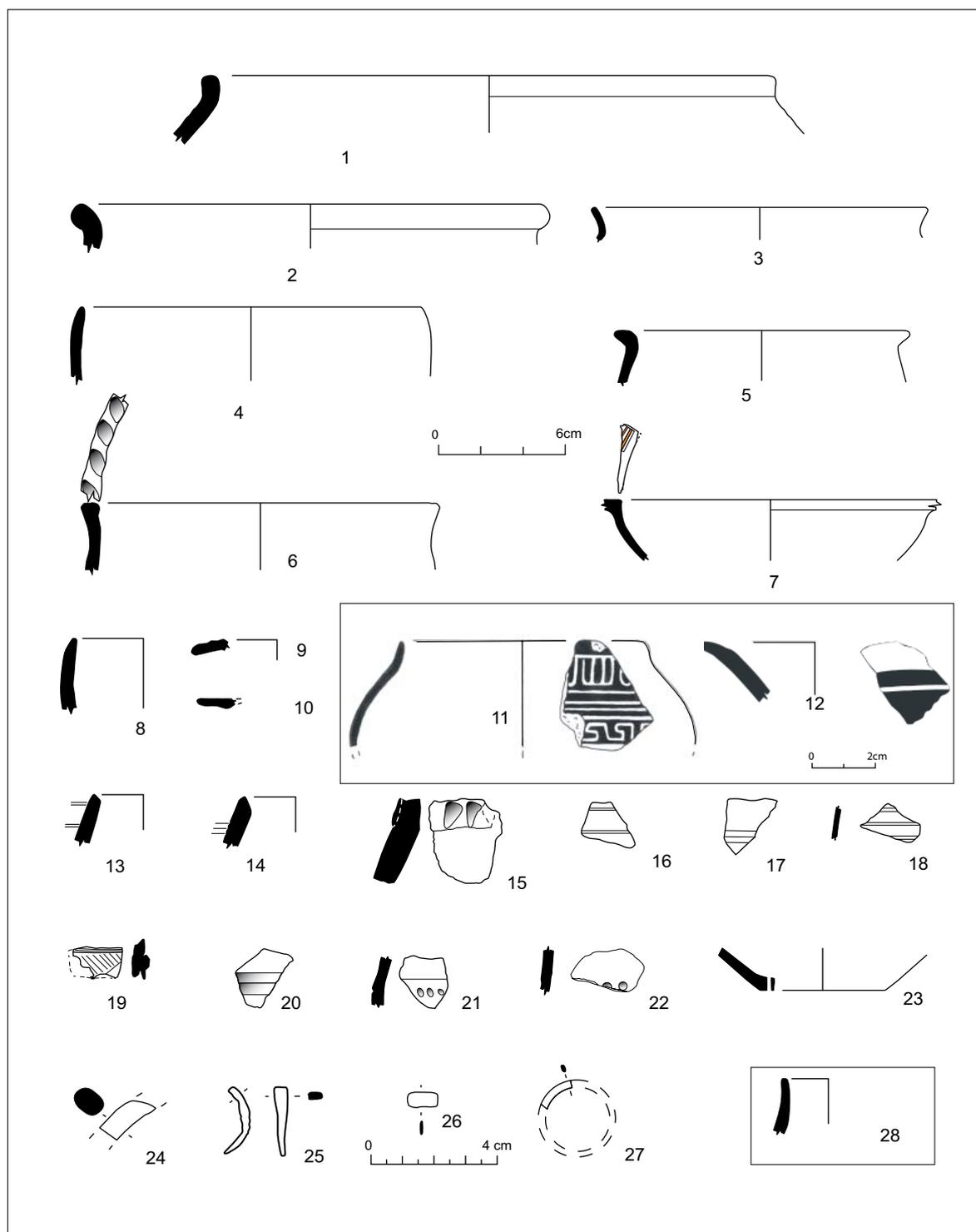


Fig. 17. Mobilier de la structure de silex (1-27) et de la tranchée (28). 1, 4 : céramique grossière sombre ; 6, 19 : céramique grossière claire micacée ; 15 : céramique grossière claire ; 2, 5, 23 : céramique fine claire micacée ; 7 : céramique fine claire micacée tournée ; 22, 28 : céramique fine claire ; 3, 20 : céramique fine sombre micacée ; 8-10, 13-14, 15-17, 21 : céramique fine sombre ; 11-12 : céramique fine sombre peinte au graphite ; 24 : lignite ; 25 : fer ; 26-27 : alliage cuivreux.

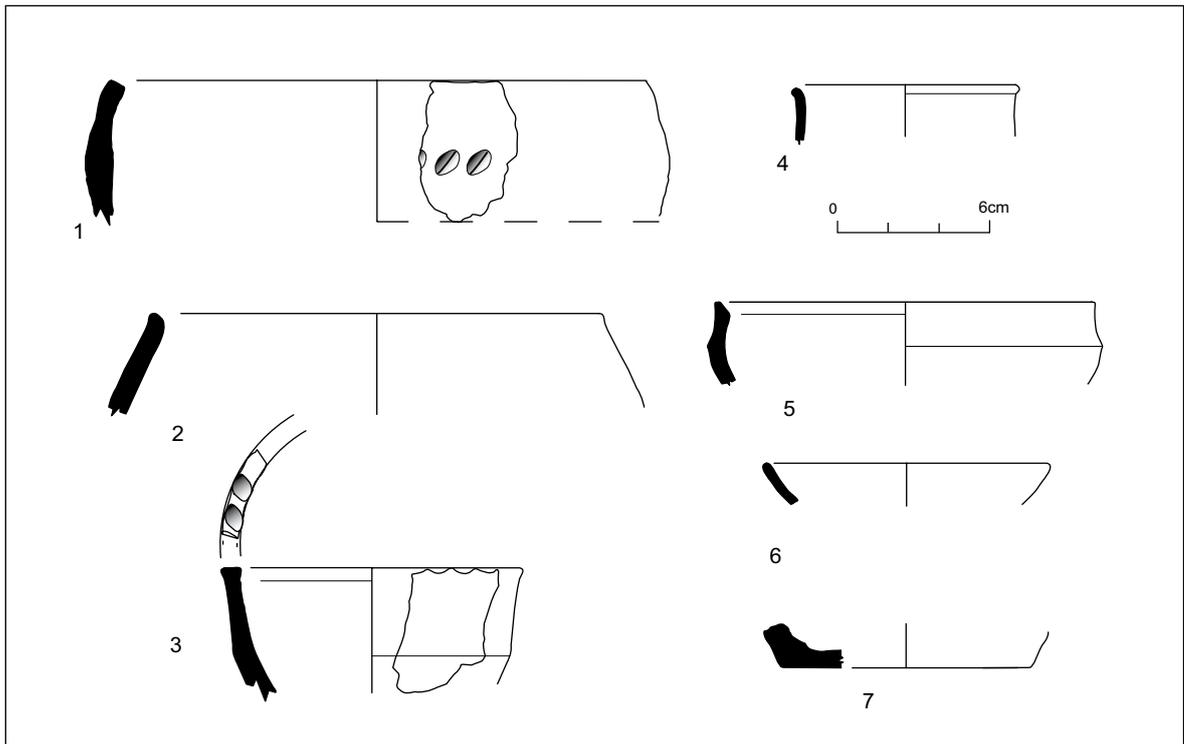


Fig. 18. Mobilier céramique hors contexte. **1** : grossière sombre micacée ; **2** : grossière claire micacée ; **3** : grossière sombre ; **4-6** : fine claire micacée ; **7** : fine sombre.

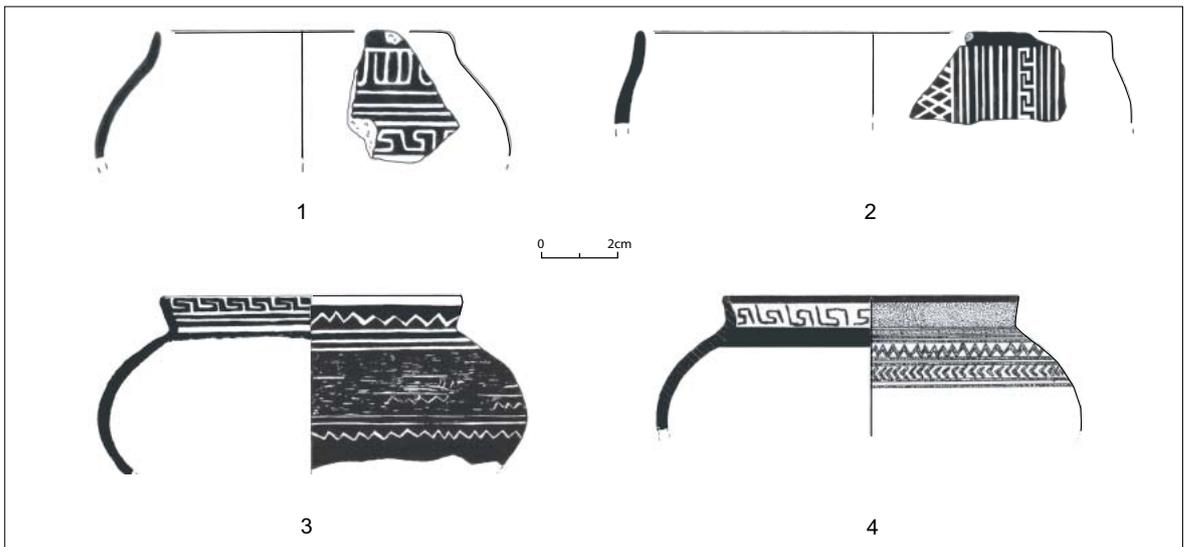


Fig. 19. Comparaison du fragment de céramique graphitée à décor de grecques mis au jour en 2001 (n° **1**) avec les fragments déjà connus à Béruges (n° **2-4**). Dessins Chr. Maitay.

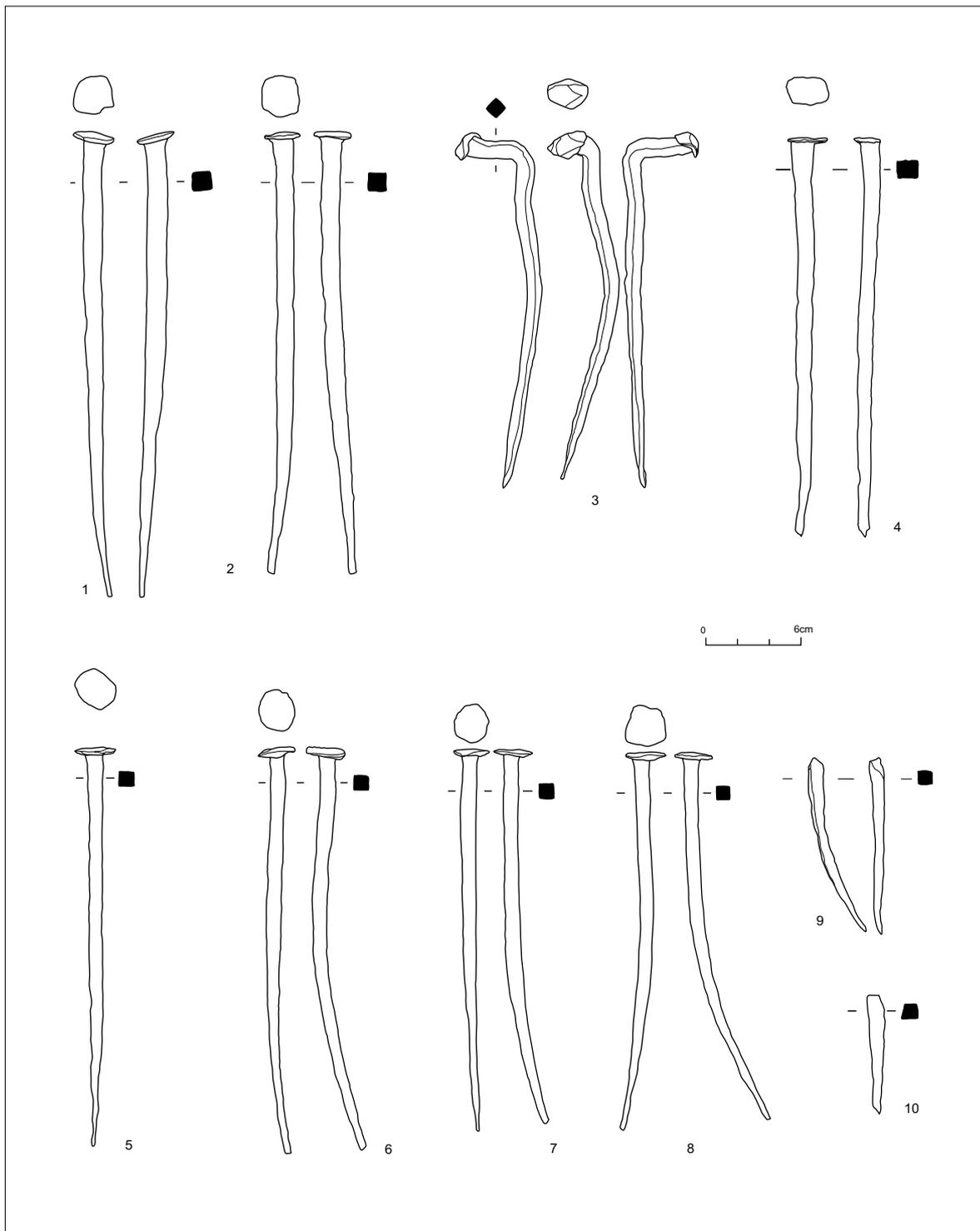


Fig. 20. Fiches en fer du *murus gallicus*.

Fig. 21	Longueur (mm)	Section	Dimension de la section (mm)
1	285	carrée	12
2	275	carrée	12
3	244	rectangulaire	11*10
4	250	rectangulaire	14*10
5	246	rectangulaire	11*10
6	245	carrée	9
7	236	carrée	9
8	238	carrée	9
9	Fragm., 118	rectangulaire	10*8
10	Fragm., 76	trapézoïdale	10*9*9

Fig. 21. Tableau descriptif des fiches du *murus gallicus*.



Fig. 22. Pointes de flèches en silex (cliché B. Béhague).

Attribution chronologique	Zone du <i>murus gallicus</i> *					Structure de silex	Tranchée	Autres contextes	Total
	1	2	3	4	5				
Protohistoire indéterminée	24	103	36		9	45	3	8	228
Bronze final ou Premier âge du Fer									
Bord plat, non orientable	4	10	5			10		2	31
Bord plat sur forme ouverte	7	31	8	1	2	5	1	6	61
Bord à marli sans décor		7	2	1	2	3			15
Bronze final									
Bord équerri		9	3		2	3		3	20
Bord facetté	1	4	5			2		1	13
Bord à marli cannelé	3	11	5		3	8			30
Premier âge du Fer									
Bord aminci peint au graphite	1	1				1			3
Bord à marli peint au graphite						1			1
La Tène finale									
Amphore italique	8	11	7			12	2	2	42
La Tène finale ou époque gallo-romaine									
Bord ourlé	3	9	10		2	4			28
Bord de dolium		1							1
Époque gallo-romaine									
Lèvre ourlée Santrot 211			1						1
Fond de vase-bobine Santrot 275				1					
Bord à marli peint						1			1
Bord rentrant à lèvre bifide			1						1
Moyen Âge									
Lèvre carrée						1		2	3

* 1 = m. g. non perturbé ; 2 : niveaux perturbés du m. g. ; 3 : destruction du m. g. ; 4 : US 1024 (1^{er} niveau d'occupation au pied du parement) ; 5 : niveaux postérieurs à la destruction du m.g.

Fig. 23. Datation des contextes par la céramique (nombre d'individus) et par les amphores (nombre de restes).

qu'il est décoré, est très caractéristique de la fin du premier âge du Fer, surtout en Centre-Ouest. On connaît d'ailleurs un atelier de production de ce type de parure en Haute-Vienne²⁸. Cependant, des exemplaires non décorés sont connus régionalement au moins dès le Bronze final²⁹ ; ils peuvent perdurer jusqu'à La Tène C2/D1³⁰.

SYNTHÈSE CHRONOLOGIQUE

La fortification et les structures avoisinantes

La datation des ensembles mis en évidence lors de la fouille (le *murus gallicus*, la palissade, l'aménagement de silex ...) repose sur les éléments les plus récents, bien que largement minoritaires au sein de chaque couche archéologique. Il s'agit essentiellement de céramiques, aucun des éléments en fer ou en alliage cuivreux ne constituant un bon marqueur chronologique (fig. 23).

Le *murus gallicus* lui-même n'a pas livré de mobilier clairement attribuables à la fin du second âge du Fer, à l'exception de quelques tessons d'amphore italique et d'un fragment d'un vase-bouteille ou balustre en céramique fine sombre micacée tournée, décoré d'une ligne ondulée tracée au brunissoir (fig. 13 n° 12). Des niveaux supérieurs de la fortification proviennent quelques hauts de vases à lèvre épaissie et ourlée (fig. 14 n° 3, 9-10) ; fig. 16 n° 9-10 ; fig. 17 n° 2). Si un doute subsiste pour certains bords qui pourraient dater du début de cette période (La Tène B), la majeure partie d'entre eux sont attribuables à La Tène finale. Certains de ces vases semblent être des pots ovoïdes, d'autres des écuelles à profil en S, d'autres enfin des jattes ou coupes à bord rentrant. La surface peignée (fig. 16, n° 16) attestée sur trois tessons est traditionnellement datée de la fin du second âge du Fer et du début de l'époque romaine. Le site de Montalu, à Aiffres (Deux-Sèvres) a livré une écuelle au profil comparable à l'exemplaire n° 3

de la figure 14³¹. Ces niveaux ont livré également une dizaine de fragments attribuables à un horizon postérieur à la conquête romaine dont un pied d'un probable vase tripode (fig. 15, n° 17) et un tesson de céramique tournée peinte en orange sur fond blanc (fig. 15, n° 13), qui ne trouve pas de comparaison satisfaisante dans le répertoire de la céramique peinte laténienne et doit être plus vraisemblablement rapporté à une production du début de l'époque romaine. La présence de ces quelques éléments tardifs n'autorise pas pour autant à placer à l'époque romaine la construction de la fortification³², qui reste datée de La Tène finale, sans plus de précisions.

Des contextes attribués à la phase de destruction du rempart proviennent également des tessons de céramique gallo-romaine, dont la datation est un peu mieux cernée. La forme ouverte à lèvre rainurée (fig. 16, n° 1) est présente en Poitou dans des contextes augustéens, voire tibériens, mais le plus souvent sans la rainure interne³³. Deux pied annulaires (fig. 16, n° 20, 21) et un bord ourlé de vase Santrot 221 (fig. 16, n° 11) renvoient à un horizon gallo-romain précoce. Le fond de céramique tournée orné de baguette (fig. 16, n° 19) appartient à un vase-bobine de type Santrot 175 daté du règne d'Auguste ou de Tibère. Tous ces éléments laissent penser que la destruction du rempart a eu lieu, selon toute vraisemblance, pendant la période augusto-tibérienne. La plupart des constructions du 1^{er} s. p.C. reprennent l'orientation du rempart ; à cet égard, la position du mur antique dont un retour se place dans la continuité exacte du parement, au sud de la fouille, est particulièrement parlante (fig. 2). On peut donc supposer que l'arasement de la fortification a été programmé pour l'intégrer au mieux dans les infrastructures gallo-romaines. Ces constructions, datées du 1^{er} s. p.C., sont interprétées comme des soutènements destinés à établir une plate-forme ou à retenir des terres de remblais³⁴ ; cette interprétation est conforme aux observations que nous avons faites sur le nivellement du *murus gallicus*, dont nous avons

28- Chevillot 1976.

29- Dans la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) : Gomez & Kerouanton 1991, 354. Les fragments d'anneaux y sont cependant majoritairement de section semi-circulaire.

30- Par exemple dans l'établissement rural de la Chapellière, à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) : Maguer *et al.* 2005, 62, fig. 30, lot 09 ; à Levroux (Indre) : Buchsenschutz *et al.* 2000, 121-127.

31- Joussaume & Pautreau 1990, 455.

32- Comme c'est le cas pour la construction ou la réfection d'un certain nombre de tronçons de *murus gallicus* (Colin, à paraître). Les éléments tardifs du *murus gallicus* de Béruges proviennent, rappelons-le, de niveaux perturbés.

33- Par exemple à Poitiers, ZAC Saint-Éloi, fosse 99 (précision donnée par D. Guitton et G. Landreau ; étude en cours).

34- Bayen 2001, 29 ; Vidonne-Lebrun *et al.* 2008, 90-96.

suggéré qu'il aurait pu servir à établir une cour ou une terrasse (cf. infra *Les niveaux conservés à l'avant du rempart*).

L'aménagement de silex et la petite tranchée sous-jacente ont livré peu de matériel. Pour cette dernière, très pauvre en mobilier, les éléments les plus récents consistent en deux fragments d'amphore italique ; ils donnent un *terminus post quem* assurant qu'elle ne peut pas avoir été construite avant la seconde moitié du II^e s. a.C. Cela n'exclut évidemment en rien une datation plus récente au I^{er} s. a.C. ou même plus tard, d'autant que la structure de silex, qui lui est postérieure, n'est pas non plus bien datée. Celle-ci a en effet livré davantage de mobilier, mais très peu d'éléments chronologiquement significatifs. Les plus récents regroupent quelques tessons d'amphore italique, un bord à lèvre épaissie et ourlée (fig. 18, n° 2), une coupe à marli en céramique tournée, peinte en orange sur fond blanc (fig. 18, n° 7), et un bord à lèvre carrée d'époque médiévale. La nature de cet aménagement, qui favorise les infiltrations accidentelles dans des niveaux archéologiques depuis la surface, n'en facilite pas la datation. Il pourrait être contemporain du *murus gallicus* si l'on considère les éléments les plus tardifs (la céramique peinte, le tesson médiéval) comme intrusifs ; ou de la destruction du rempart, si l'on exclut le tesson médiéval. Sa construction pourrait même être attribuée à l'époque médiévale, puisque des vestiges de cette époque sont attestés dans ce secteur, mais cela est peu probable : cette structure respecte en effet l'orientation du *murus gallicus* et des constructions antiques et non celle des murs médiévaux (cf. fig. 2). L'hypothèse la plus vraisemblable, qui tient compte à la fois des observations de terrain (infra *Les aménagements parallèles au murus gallicus*) et du mobilier, reste cependant celle d'un aménagement postérieur à l'édification du *murus gallicus* ; sa vocation demeure incertaine.

Les autres périodes représentées

La majeure partie du mobilier archéologique témoigne de différentes époques d'occupation du plateau, antérieure à la construction du *murus gallicus*. L'importance des occupations du Bronze final, de la fin du premier et du tout début du second âge du Fer, en particulier, est une nouvelle fois confirmée.

Néolithique final, Bronze ancien ou moyen

Outre les pointes de flèches déjà évoquées (fig. 22 et infra *Le mobilier métallique*), un vase, par sa forme et sa pâte, est vraisemblablement attribuable à la fin du Néolithique. Il s'agit d'une écuelle à bord aminci en céramique grossière claire à pâte vacuolée (fig. 14, n° 11). On retrouve cette forme dans la culture d'Artenac du Néolithique final du Centre-Ouest³⁵. Deux autres exemplaires en céramique modelée évoquent des productions de la fin du Néolithique ou du début de l'âge du Bronze : le premier est un vase tronconique de petit diamètre à bord aminci décoré de "festons" grossiers, le second un petit vase globulaire à col concave et à bord plat digité (fig. 14, n° 5, 7), ce dernier pouvant se rencontrer au Bronze moyen.

Bronze final

Une grande partie du matériel recueilli est datable de la fin du Bronze final. Certaines formes sont attribuables au Bronze final IIIb, d'autres évoquent une occupation un peu plus ancienne. Les jattes à bord légèrement épaissi et lèvre équarrie ou facetée et décorées ou non d'incisions horizontales au peigne (fig. 14, n° 13 ; fig. 16, n° 5, 6 ; fig. 17, n° 13 ; fig. 18, n° 5), appartiennent au Bronze final IIIa ou b³⁶. Les décors au double et triple trait (fig. 13, n° 9, 10 ; fig. 15, n° 8-12 ; fig. 16, n° 3, 5-6, 15 ; fig. 17, n° 13-14, 16-20) et les ocelles (fig. 15, n° 12), ainsi que l'abondance des lèvres équarries et facetées indiquent clairement la fin de l'âge du Bronze. Les exemples sélectionnés renvoient parfaitement au mobilier de la grotte du Quéroy, à Chazelles (Charente) : lèvres équarries et facetées sur gobelets et jattes³⁷, décor au double trait et ocelles³⁸, écuelles à marli décoré de cannelures³⁹. Les mêmes comparaisons peuvent être effectuées avec le mobilier de la grotte de Rancogne⁴⁰, ou, plus proche de Béruges, avec celui de Fort-Clan, à Cenon, et du Camp Allaric, à Aslonnes (Vienne)⁴¹. D'autres élé-

35- Burnez 1976, 258-292.

36- Gruet et al. 1997, pl. 22 n° 12-18.

37- Gomez & Kerouanton 1991, fig. 30.

38- *Id.* fig. 29.

39- *Id.* fig. 33, n° 2, 12 ; fig. 34.

40- Gruet et al. 1997.

41- Maitay 2001 ; Pautreau 1976 ; Pautreau & Maitay 2007.

ments tels les grands vases à col évasé et cordon digité sur l'encolure trouvent également des comparaisons dans les ensembles de référence que constituent les grottes du karst de La Rochefoucauld (grotte du Quéroy, à Agris⁴², grotte de l'Ammonite, à Vilhonneur⁴³, en Charente), mais il n'est pas possible de les attribuer au Bronze final plutôt qu'au premier âge du Fer.

Premier âge du Fer et début du second âge du Fer

Seul un vase globulaire à lèvre droite courte (fig. 13, n° 2) évoque la phase moyenne du premier âge du Fer. Les hauts pieds creux (fig. 15, n° 14-16) et les céramiques à décor graphité constituent de bons fossiles directeurs de la période couvrant la fin du premier âge du Fer et le début de La Tène ancienne (VI^e-V^e s. a.C.)⁴⁴. Certaines formes trouvées à Béruges peuvent être rapprochées de celles du Camp Allaric à Aslonnes : l'abondance de bords amincis (fig. 13, n° 3-4 ; fig. 14, n° 2 ; fig. 16, n° 2 ; fig. 17, n° 28) trouve écho dans le niveau dit "Hallstatt final" de ce site⁴⁵. Il s'agit de hauts de jattes et d'éuelles à col droit, ou légèrement concave, équipées de fonds plats, ombiliqués ou annulaires⁴⁶. Toutes ces formes perdurent à La Tène A ancienne (seconde moitié du V^e s. a.C.), par exemple dans le dépôt du tumulus A2 de la nécropole de Chenon, au nord du département de la Charente⁴⁷.

Les vases en céramique graphitée appartiennent à des formes classiques de la phase finale du premier âge du Fer ou de La Tène A ancienne⁴⁸ : vases à panse ovoïde et col évasé, vase à panse ovoïde et col court subvertical, éuelle tronconique à lèvre débordante amincie... ; la plupart a déjà été repérée sur le site de Béruges⁴⁹. La forme du vase à décor de grecques évoqué précédemment (infra *Les décors* et fig. 19), est bien connue dans le Centre-Ouest de la France et ses marges, à Béruges comme sur d'autres

sites de la phase finale du premier âge du Fer ou de La Tène A ancienne, tels que le camp de Cornouin, à Lussac-les-Châteaux⁵⁰ (Vienne), la grotte du Quéroy, à Chazelles⁵¹ (Charente), ou encore le tumulus du Camp des Mottes, à Oradour-sur-Vayres⁵² (Haute-Vienne). Quant au motif lui-même, on le rencontre en Armorique sur la stèle de Kerviguérou à Melgven (Finistère)⁵³ qui montre, sur l'une de ses quatre faces, un bandeau vertical figurant une frise de grecques, ainsi que sur cinq autres stèles du Finistère (Kéralio et Kermaria, en Pont-l'Abbé, Tréguennec, Roz-an-Trémen, en Plomeur et Kerru, en Ploaré-Douarnenez). Celles-ci sont généralement associées à des contextes funéraires, voire culturels, et datées du début de la période laténienne. Cette datation est parfaitement cohérente avec celles des céramiques à décor graphité dont on sait maintenant qu'elles sont encore utilisées au début de La Tène ancienne⁵⁴.

Âges des métaux

Quelques éléments sont datables de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer, sans plus de précision : il s'agit des bords qui peuvent être soit équarris, soit aplatis sur des formes ouvertes (l'orientation ne permettant pas de trancher). Les vases tronconiques à marli sans décor peuvent également dater de cet horizon chronologique large.

Il est difficile de proposer aussi une datation assurée pour le tesson au décor "baroque" (fig. 14 n° 15). La technique de ce décor rappelle la production céramique du Bronze moyen d'Aquitaine, bien que pour cette dernière, il s'agisse plutôt de pastilles d'argiles appliquées et écrasées sur la panse des vases et non étirées. Un vase du Camp Allaric, attribué à La Tène Ancienne⁵⁵ se rapproche aussi de ce fragment.

42- Gomez & Kerouanton 1991, fig. 30 n° 4-7, fig. 36 n° 7.

43- Gomez 1980, fig. 65 n° 2.

44- Maitay 2007a ; Maitay & Marchadier sous presse.

45- Pautreau 1976, fig. 15 n° 17-29.

46- *Id.* n° 30-32.

47- Gauron *et al.* 1986, 80, fig. 4 n° 1.

48- Maitay & Marchadier sous presse.

49- Chabanne & Pautreau 1986.

50- Lejars 1991 ; Maitay 2007a, pl. 42 n° 4c.

51- Maitay 2007a, pl. 9 n° 1-4.

52- Mohen 1980, pl. 192 n° 8.

53- Daire & Villard 1996.

54- Burnez *et al.* 2001, 273-274 ; Gomez de Soto *et al.* 2007 ; Maitay 2007, 355.

55- Pautreau 1977, 35-36.

CONCLUSION

La présence d'un *murus gallicus* à Béruges – le seul qui ait été à ce jour formellement identifié dans la Vienne⁵⁶ – pose la question du statut de ce site à La Tène finale. L'opinion communément admise est que ce type de rempart, qui équipe souvent les *oppida* celtiques, est au moins autant une parure monumentale établissant une limite symbolique entre la ville et la campagne qu'une fortification défensive⁵⁷. Le tronçon fouillé à Béruges se trouve au bord de la falaise, dans une position qui exclut son appartenance à un rempart de barrage. Il faut donc restituer une enceinte de contours enserrant l'éperon, ce qui n'est guère justifié par des raisons strictement militaires, étant donné l'escarpement des parois. À ce titre, il s'agit bien d'un ouvrage de prestige tout autant que d'un dispositif défensif.

La superficie du site (environ 9 hectares) est cependant assez modeste si on la compare à celle des oppida laténiens⁵⁸. Ce cas de figure n'est pas exceptionnel : les petits sites fortifiés dotés d'un *murus gallicus* ne sont pas rares, comme on peut l'observer dans les régions voisines, Berry et Limousin⁵⁹. En Berry, à côté de grands oppida avoisinant ou dépassant les 20 hectares, on connaît des enceintes quadrangulaires de taille très modeste, comprise entre 1 et 2 hectares ; le camp de César à La Groutte (Cher), avec ses 4,5 hectares de superficie illustre dans cette région une troisième catégorie de sites. En Limousin, on observe une variabilité comparable dans les surfaces des enceintes fortifiées par un *murus gallicus*. Remparts de barrage et enceintes de contour sont attestés dans les deux zones, pour les petits comme pour les grands sites. En l'absence de fouilles, la fonction des établissements de taille modeste ou

moyenne n'est pas assurée : les plus petits pourraient être des habitats de nature aristocratique et on présume que les autres sont des agglomérations, mais à ce jour ces différentes hypothèses n'ont reçu aucune confirmation. Quoiqu'il en soit, ces observations montrent que la présence d'un *murus gallicus* ne permet de déterminer à lui seul ni la nature, ni la fonction des sites qui équipe et que sa construction obéit avant tout à une finalité idéologique⁶⁰.

Dans l'état actuel des connaissances, il est donc prématuré de statuer sur la fonction de ce site à La Tène finale. Il faudrait pour cela que cette phase y soit mieux documentée et que l'on prenne en compte la relation de cet habitat avec le territoire picton et les habitats contemporains – au premier rang desquels figure Poitiers, agglomération gauloise potentielle, qui n'est distante que de quelques kilomètres. La séquence chronologique ouverte au Bronze final IIIb qui semble se poursuivre en filigrane jusqu'à la fin du premier âge du Fer, l'habitat dense qui se développe pendant celui-ci et le début du second âge du Fer, ainsi que le devenir du site jusqu'à La Tène finale, font aussi question. En attendant la découverte de contextes bien stratifiés qui, à ce jour, manquent encore à Béruges.

Bibliographie

56- Un autre rempart de ce type a dû exister au camp de Cornouin, à Lussac-les-Châteaux, où de grandes fiches en fer ont été anciennement découvertes, mais les fouilles conduites sur la fortification dans les années 80 n'ont pas pu le mettre en évidence. Des fiches en fer ont également été recueillies à Poitiers (Maguer 2007, 90 ; Duongé 2007, 110).

57- Voir en dernier lieu : Fichtl 2005.

58- Au sens où les spécialistes l'entendent généralement, c'est-à-dire une "ville celtique". Bien que la taille minimum requise pour définir un oppidum – au sens de "ville celtique" – soit très diversement appréciée par les chercheurs (Colin 1998, 17), un consensus se dégage pour n'utiliser ce terme que pour les sites fortifiés dont la taille atteint au moins 15 à 20 hectares (Fichtl 2000, 14-16).

59- Buchsenchutz *et al.* sous presse.

Bayen, E (2001) : "Fouilles de sauvetage : les constructions voûtées de Béruges", *Bulletin de l'Association Archéologique Les Amis de Béruges*, 16, 21-35.

Bertrand, I. (coord), J.-P. Chabanne et S. Vidonne-Lebrun (2008) : *30 ans de découvertes à Béruges (86)*, Association Les Amis de Béruges, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Cahiers n° 36).

Bertrand, I. et P. Maguer (2007) : *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne, catalogue de l'exposition présentée par les musées de la ville de Chauvigny (Vienne) du 15 mai au 14 octobre 2007*, Association des publications chauvinoises, Mémoires XXX.

Buchsenchutz, O. (2002) : "Vers une analyse spatiale de la cité des Bituriges", in : Garcia & Verdin, éd. 2007, 261-270.

Buchsenchutz, O., J.-P. Guillaumet et I. Ralston, éd. (1999) : *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications*, Bibracte 3, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne.

60- Buchsenchutz 2002, 268-269 ; Buchsenchutz *et al.* sous presse.

- Buchsenschutz, O., A. Colin, G. Firmin, B. Fischer, J.-P. Guillaumet, S. Krausz, M. Levéry, P. Marinval, L. Orellana et A. Pierret (2000) : *Le village celtique des Arènes à Levroux : synthèses*, Levroux, Revue archéologique du centre de la France Suppl. 19. Levroux 5.
- Burnez, C. (1976) : *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Mém. de la Société Préhistorique Française, 12.
- Burnez, C. et P. Fouéré (1999) : *Les enceintes néolithiques de Diconche à Saintes (Charente-Maritime). Une périodisation de l'Artenac*, Mém. de la Société Préhistorique Française, 25 ; Association des Publications Chauvinoises, 15.
- Burnez, C., P. Fouéré, J. Gomez de Soto et D. Tardiveau (2001) : "Le Puy-de-Fournet à Saint-Cernin-de-Larche (Corrèze)", *BSPF*, 98, 2, 255-283.
- Chabanne, J.-P. (1983) : 86-3-30-024-013 AH Béruges, le Bourg, Parcelle D139-D140, SRA Poitou-Charentes.
- (1984) : 86-3-30-024-013 AH Béruges, le Bourg, Parcelle D139-D583-D61, avril 1984, SRA Poitou-Charentes.
- (2008) : "Géographie de la commune de Béruges", in : Bertrand et al. 2008, 15-18.
- Chabanne, J.-P. et J.-P. Pautreau (1986) : "Un habitat de hauteur du premier âge du Fer à Béruges (Vienne)", in : Duval & Gomez de Soto 1986, 59-72.
- Chevillot, Chr. (1976) : "Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligouère, Haute-Vienne)", *BSPF*, 73, 422-436.
- Colin, A. (1998) : *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne. Contribution à l'études des habitats de la fin de l'âge du Fer*, Paris, DAF 71.
- (à paraître) : Un *murus gallicus* du I^{er} siècle ap. J.-C. à Alesia, La Croix-Saint-Charles (Alise-Sainte-Reine, Côte d'Or), *Actes de la table-ronde Murus celticus, Bibracte, 11-12 octobre 2006*.
- Crédot, R., N. Picard et M.-J. Roulière (1978) : "Le tumulus de Montoys, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse)", *Mém. Soc. Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, 40, 1, 14-25.
- Daire, M.-Y. et A. Villard, avec la collab. de S. Hinguant et E. Le Goff (1996) : "Les stèles de l'âge du Fer à décors géométriques et curvilignes. État de la question dans l'Ouest armoricain", *RAO*, 13, 123-156.
- Dechezleprêtre, Th., éd (1998) : *La fortification gauloise de Vernon : recherches récentes sur l'oppidum des Véliocasses. exposition, Musée A. G. Poulin, 8 nov. 1998-28 févr. 1999*, Vernon.
- Ducongé, S. (2007) : "Le Camp de Cornouin, Lussac-les-Châteaux (Vienne)", in : Bertrand & Maguer, 2007, 100-112.
- Duval, A. et J. Gomez de Soto, éd. (1986) : *Actes du VIII^e colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-20 mai 1984*, Aquitania Suppl. 1.
- Fichtl, St. (2000) : *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris.
- (2003) : "L'oppidum du fossé des Pandours, chef-lieu des Médiomatriques à l'époque de l'Indépendance ?"; in : Fichtl dir. 2003, 145-160.
- (2005) : "Murus et pomerium : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques", *RACF*, 44, 55-72.
- Fichtl, St., dir. (2003) : *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale, actes des Journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000*, Archeologia Mosellana 5.
- Garcia, D. et Fl. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*, Paris.
- Gauron, E., J. Gomez de Soto et M.-J. Roulière-Lambert (1986) : "Trois tumulus de l'âge du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)", in : Duval & Gomez de Soto 1986, 77-87.
- Gomez de Soto, J. (1978) : "La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente)", *BSPF*, 75, 10, p. 394-421.
- (1980) : *Les Cultures de l'Age du Bronze dans le Bassin de la Charente*, Périgueux.
- Gomez de Soto, J. et I. Kerouanton (1991) : "La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) – Le Bronze final IIIb", *BSPF*, 341-392.
- Gomez de Soto, J. (coord.), T. Lejars, S. Ducongé, K. Robin, Chr. Sireix et B. Zélie (2007) : "Du milieu du V^e siècle au III^e siècle avant notre ère en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et Ouest du Massif central", in : Mennessier-Jouannet et al., éd. 2007, 69-89.
- Gruet, M., J. Roussot-Larroque et C. Burnez (1997) : *L'âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*, Antiquités Nationales, Mémoire 3.
- Joussaume, R. et J.-P. Pautreau (1990) : *La Préhistoire du Poitou – Poitou-Vendée-Aunis des origines à la conquête romaine*, Rennes.
- Lejars, T. (1991) : *Le Camp de Cornouin, Lussac-les-Châteaux, Vienne : rapport d'activités pluriannuel, 1989-1991*, Poitiers, SRA Poitou-Charentes.
- Maguer, P. (2007) : "Agglomérations celtiques entre Loire et Dordogne", in : Bertrand & Maguer 2007, 88-92.
- Maguer, P., R. Artuis et J. Hiernard (2005) : "L'établissement rural de la Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) : une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (II^e-I^{er} siècle a.C.)", *Aquitania*, 21, 21-72.
- Maitay, Chr. (2001) : *Une occupation de l'âge du Bronze final IIIb dans la basse vallée du Clain : Le site de Fort Clan à Cenon, dans la Vienne*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Poitiers.
- (2004) : "Du pigment au récipient : caractérisation minéralogique et technologique des céramiques peintes protohistoriques du Camp Allaric, à Aslonnes (Vienne)", *BSPF*, 101, 125-138.
- (2007a) : *Les céramiques peintes non tournées dans le Centre-Ouest de la France et ses marges, de l'âge du Bronze à La Tène A ancienne. Apport à la connaissance des cultures matérielles de l'ouest de la France*, Thèse de doctorat en Archéologie, Université de Rennes 1, 2 vol..
- (2007b) : "Béruges (Vienne)", in : Bertrand & Maguer 2007, 98-100.
- (2008) : "Du Néolithique à l'âge du Bronze", in : Bertrand et al. 2008, 42-44. Maitay, Chr. et J.-P. Pautreau (2008) : "Du VIII^e au V^e siècle av. J.-C. : Le Premier âge du Fer", in Bertrand et al. 2008, 45-49.
- Maitay, Chr. et E. Marchadier avec la collab. de B. Béhague (sous presse) : "Entre traditions locales et apports exogènes : évolution et singularités du mobilier céramique du premier âge du Fer entre Loire et Dordogne", in : *Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF (Chauvigny, mai 2007)*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises.

- Menessier-Jouannet, C., A.-M. Adam, P.-Y. Milcent, éd. (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e av. n. è.*, Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Lattes, Monographies d'archéologie méditerranéenne.
- Mohen, J.-P. (1980) : *L'âge du Fer en Aquitaine du VII^e au III^e siècle avant J.-C.*, Mém. de la Société Préhistorique Française, 14.
- Pautreau, J.-P. (1976) : Le camp Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne). Premiers résultats, *L'anthropologue*, 80, 389-430.
- (1977) : Les niveaux protohistoriques du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne), présentations et communications, *BSPF*, 74, 34-36.
- (1986) : "Céramiques peintes du premier âge du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)", in : Duval & Gomez de Soto 1986, 139-166.
- (1988) : "Usage du tour par les potiers poitevins au premier Âge du Fer", *BSPF*, 85-2, 36-37.
- Pautreau, J.-P. et Chr. Maitay (2007) : "L'éperon barré du Camp Allaric, à Aslonnes (Vienne). Trente années de recherches", in : *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire, Actes du 26^{ème} Congrès Préhistorique de France - Centenaire de la SPF (Avignon-Bonnieux, 20-25 septembre 2004)*, 2, 359-369.
- Ralston, I. (2007) : *Celtic fortifications*, Stroud.
- Rault, P. (1999) : *Carte archéologique de Béruges (Vienne). Antiquité – Haut Moyen Âge*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Poitiers.
- Sanrot M.-H. et J. Sanrot (1979) : *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris.
- Tchéremisinoff, Y., Y. Béliez et Ch. Ranché (2004) : "La fosse et l'équidé du site de 'La Folie' ", Poitiers, Vienne, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 11, 2, 225-240.
- Vidonne-Lebrun S., J.-P. Chabanne, F. Blanchet et E. Bayen (2008) : "L'agglomération gallo-romaine de Béruges : au fil des sites", in : Bertrand *et al.* 2008, 68-123.